CAHIERS OCCITANIE ROUGE

N°4.5
bimestriel
10f

SOMMAIRE

n° spécial

TOURISME & REGION

les loisirs du capital

Cahiers Occitanie Rouge n° 4.5

-00-

SOMMAIRE

	page
Tourisme, Espace	1
" Donnez-nous nos vacances annuelles "	4
La chasse au sauvage	9
L'aménagement capital-touristique du littoral	18
Vous avez dit Hôtellerie ?...	28
LARZAC : 10 000 ha pour l'armée ?	34
NAUSSAC : un nouveau Larzac...	38
NON au Parc National des Cévennes !	45
Le P.C.F. & L'Occitanie : questions-réponses	54
Ne bronzez pas idiots ! MIDI LIBRE s'occupe de vous...	59
La Nova canço rossellonese	64
Se battre pour l'enseignement de l'Oc : comment ? (deux contributions..)	69
Actualité des parutions	72

Ce nº 4-5 des Cahiers est un numéro double " spécial-été". Le nº 6 paraîtra le 20 Sept.

TOURISME, ESPACE

* Céderions-nous à une mode ? Parlerions-nous du tourisme parcequ'arrivent les vacances ? Et en crachant sur le premier, comme il est de tradition en pays d'Oc, tenterions-nous d'atteindre les secondes ?

En réalisant un " numéro à thème " pour traverser l'été, nous n'échappons pas à ces questions. Et il est vrai que nous sommes partis à la recherche d'un sujet qui se laisse difficilement saisir. Les loisirs, aussi fossilisés soient-ils dans notre société, font encore penser à l'espace, laissent espérer un brouillage des réseaux contraignants du capitalisme quotidien. Leur organisation, dans la région, révèle toutes les tensions et les meurtrissures que le capital inflige à ses espaces et à ses esclaves. Qui ignore encore dans ce pays que les velléités ludiques de ceux qui l'aiment, y résident, ou y séjournent un temps, sont parquées dans les Cévennes, internées à la Grande-Motte, surveillées du haut des cent hectares déjà propriété de l'armée sur le Larzac ? Contre tous ceux qui menacent " le touriste ", tombant ainsi dans les classifications dominantes, et plaçant le salut des occitans dans la résistance aux " envahisseurs saisonniers ", nous attendons beaucoup des pouvoirs subversifs de la classe ouvrière et de ces travailleurs, aujourd'hui encore déguisés en "vacanciers", caricaturés et avilis encore un peu plus par la séparation capitaliste du travail et des loisirs. Mais notre attente ne peut être passive. Pendant qu'on nous promet de respectables changements politiques, la bourgeoisie, elle, travaille l'espace, le discipline et le déforme, le soumet à la botte de ses besoins. N'en déplaise au P.S. et au P.C., à leur mise en fiche du " tourisme -

social " et de démocratisation du béton, le pouvoir de la bourgeoisie est à l'oeuvre dans ses réalisations faussement innocentes de conservation de la nature et de "civilisation" de nos plages. Il faut savoir là aussi comment et où lutter tout de suite, pour que, au bout de la longue patience des travailleurs, nous n'héritions pas d'un espace inerte, mortifié par les catégories et les équipements du capital. Grande déjà est la responsabilité de ceux qui ont collaboré activement à la "promotion" de la région pour en faire un produit indifféremment consommable : les présidents de Conseils Généraux socialistes et leur innombrable clientèle de services ont fabriqué de toute pièce une solide chaîne entre l'Etat et les maigres collectivités locales aujourd'hui bousculées par les banques, l'armée, les trusts du tourisme. Ils ne sont pas pour nous des vestiges décatis d'une période lointaine, et leur sénilité contrastant avec l'allure apparemment nouvelle d'un Parti Socialiste ne nous fera pas oublier qu'ils sont les hommes d'une politique concrète de collaboration de classes qui est toujours aux commandes et fait sentir ses effets désastreux dans le domaine aussi de l'utilisation de l'espace. Leurs méfaits ne sont pas isolés et d'autres, maires "démocratiques" ou communistes, semblent considérer que peu importe le contenant, que finalement les réalisations de La Hénin entre mer et étang peuvent prendre un " contenu social avancé " si la municipalité qui les soutient va dans le sens de l'histoire.

Le combat auquel nous voulons contribuer avec ce numéro, ne se situe pas dans un temps différent de celui de la lutte des classes de tous les jours. Nous ne parlerons pas ce coup-ci tourisme pour l'oublier ensuite jusqu'aux prochaines vacances. Et nous comptons bien jeter quelques pavés dans la bruissante rumeur des élections municipales. Pour cela il nous faut prendre date, faire écho aux luttes en cours et que peut-être, lecteur, tu rencontreras au long de tes peregrinations estivales à Naussac ou ailleurs en Oc. Ainsi et à l'occasion, n'oublie pas, si tu es l'indirecte victime d'un barrage de route ou de voie ferrée, d'une action de commando viticole, que la repression et la liquidation des viticulteurs ne prennent pas, elles, de vacances; que Albert

Teisseyre est toujours à cette heure scandaleusement emprisonné et attend d'être vengé autrement que par des motions et par des cris.

Voilà qui donne tout son sens à ce numéro, comme aux autres, des Cahiers Occitanie Rouge. Nous ne voulons ni trêve, ni rupture, entre les divers moments, les fronts multiples de nos luttes dans et pour la région. Nous récusons la farce des spécialistes d'une grande politique qui condescendrait à laisser aux occitans les miettes de l'action culturelle. Ce "numéro spécial" est plein de ces espoirs qui trouveraient justement réconciliés notre identité et la politique que nous faisons. Il sera du coup maladroit, mal bâti, au vu des ambitions qu'il affichait : d'ordinaire, une revue traitant du " tourisme et de l'espace " se consacre avec soin à réunir des contributions spécialisées d'aménageurs frustrés dans leur profession et leur qualification. Il n'en est rien pour ce nº 4. Et si nous avons encore élargi le cercle des collaborations amicales, elles restent toutes militantes, tendues par la volonté de donner un sens précis à notre combat en Occitanie. Nous savons que nous ne sommes pas les seuls, qu'ici comme en Corse, Bretagne ou ailleurs, des jeunes et des travailleurs vivent une double exploitation dans des régions marquées par la logique hoqueteuse du capital. Il serait bon peut-être qu'ils se rencontrent prochainement, comme ils l'avaient fait à Narbonne en 1972 à l'appel du P.S.U. Car c'est à travers ces combats inlassablement dispersés par le quotidien de la société bourgeoise, à travers la défense d'une démocratie élémentaire et large bafouée par l'Etat d'une classe sans avenir, que nous fraierons la voie d'un socialisme qui respecte et épanouisse le dépassement de nos oppressions.

Paul ALLIES

« DONNEZ-NOUS nos vacances annuelles »

* Les vacances ! Vacance du temps laborieux : " debout à sept, le métro ou le bus, boulot à huit " c'est fini ! Fini pour un mois, deux jours. " Le temps de vivre " disent-ils à la radio ou à la télé. Qu'importe ! Enfin faire ce que l'on a envie. Phantasmes libérés, désirs à vos marques, prêts... on allait presque dire " partez ". Mais là les choses se compliquent : c'est pas si simple.

* Le temps c'est vrai, il est là tout neuf, vierge d'activités programmées (type scolaire). "Mon temps" : cadre de l'aliénation quotidienne où la nécessité commande. Nécessité d'accumuler de l'argent pour répondre aux exigences quotidiennes, aux traites mensuelles etc. Dialogue ininterrompu des choses (réification morbide). A mesurer ces minutes, ces heures, ces jours de non travail on peut sans se tromper affirmer que nous allons vers la civilisation du loisir (Dumazedier). Mais on oublie de définir, malgré toutes les précautions d'usage, que le loisir est une production de l'économie contemporaine : elle s'adresse à tous, de l'ouvrier au PDG. Elle s'adresse en des termes identiques : les mots et les couleurs des publicistes s'offrent sur tous les murs dans un même visage. Que les patrons de l'industrie et du commerce dépensent dix fois plus que les ouvriers pour ces activités dites de loisir qui le voit dans une vision immédiate.

* Activité de loisir : la question reste posée : y a-t-il une éthique de l'activité ?

Sur la plage touristes et vacanciers arborent couleurs et dessins sur leur maillot ; le tissu peut être plus précieux ici que là : qui ira palper ces vêtements ?

Le temps octroyé par le capitalisme comme temps libre (≠ de temps surveillé) ou de loisir est un pouvoir de grande importance.

On ne peut se donner du temps libre quand on le désire. On ne peut rendre le temps libre aux capitalistes : aucun échange. Le week-end ou Aout sont l'institution, la loi : la loi de la castration.

Le rêve n'a pas le droit d'être en dehors de son temps : " chaque chose en son temps " : la phrase biblique n'est que le masque de l'exploitation.

Cette fuite, cette évasion qui est promise (la Terre aux Dix Commandements), cette libération qui se présente nous donne mieux à voir, aussi cynique que cela soit, la morne et sordide quotidienneté dans laquelle chacun s'inscrit.

Qui n'aspire pas à effacer pour un moment l'inquiétude du lendemain, à souffler un peu ?

Enfermés dans les dettes, le travail, le bruit, la cohue, la pollution ; le lot de tout un chacun. Mais ce désir de vacances on ne peut y échapper : offert à nous puisqu'on ne peut le prendre, il faut s'en saisir et "occuper" son loisir : économiser, projeter, préparer le séjour ...

Qui oserait s'exclure de la félicité ? Exclu il serait soupçonné d'anormalité, de folie : dangereux à enfermer. Et là dans l'institution asilaire on lui apprendrait, inculquerait la valeur du travail donc du repos-loisir-vacance. N'est-ce pas par là que l'on a commencé aux XVIIº et XVIIIº siècles dans les Hôpitaux Généraux (cf Foucault).

Nécessité de travailler, nécessité de ne pas travailler (jeu?). La reproduction de l'idéologie bourgeoise passe par là.

La production n'est plus adéquate en tant que telle : historiquement dépassée. Produire pour accumuler est trop aberrant et la bourgeoisie le sait : pour durer il faut investir dans la reproduction : re-production des valeurs quotidiennes de l'ordre et de la fosse. Re-production c'est à dire consommation obligatoire : au terme de laquelle n'importe qui a besoin de n'importe quoi ; de la télévision pour écouter le discours de la bourgeoisie, de la voiture pour enrichir ses entreprises, d'un logement pour enrichir ses promoteurs, d'une nourriture aussi chimique que naturelle pour enrichir ou les uns ou les autres.

Si la guerre est nécessaire au capital, le héros pointe à l'horizon et l'instinct de conservation s'efface dans les coulisses : la fleur au fusil ! Proposer la fleur et le fusil est oublié.

Les publicistes savent utiliser le désir pour faire valoir leur marchandise : à la limite celle-ci n'a plus d'importance : X, Y ou Z peu importe : il faut qu'elle soit consommée, consumée. C'est là que se construit la stratégie, le marketing, etc.. Un homme/femme n'a pas à hésiter à affirmer son droit au bonheur ; il ne doit pas être complexé de montrer sa belle voiture au voisin. Sa confiance est nécessaire quand on lui propose le progrès technique. S'exclure de cela est pathologique. Tel est le discours (simplifié) d'un Dichter, maître de la "stratégie du désir", de l'étude de motivations. Le socialisme est une économie d'abondance, pour tous.

ILLUSION SPATIALE

" Ouvrez la porte et partez" : publicité d'une agence de voyages : nous ne sommes pas dupes de l'oubli : comment payer ? Ce n'est pas cela qui compte, on s'arrangera toujours. Le rapport marchand affirmé comme tel est immoral. Aucune comparaison avec " votre argent m'intéresse " : là le regard complice (obscène) du banquier utilise la réalité sordide pour faire miroiter le pouvoir de cet argent (cf Baudrillard).

La fuite, l'évasion vers un espace nouveau, libératoire. Celui dans lequel nous évoluons est élaboré, limité, signifiant de notre faiblesse et marque du pouvoir de l'autre. Ce lieu reflète l'appropriation violente : y évoluer c'est menacer celui qui s'en approche. La propriété il faut la reproduire, l'inscrire dans la loi juridique et génétique. Cet échange ne peut être gratuit : ou la mort/ conquête ou l'acte notarié.

Sans espace pas de pouvoir du capital, sans celui-ci c'est l'extermination. Ex-termination. Que peut-il y avoir en dehors de ces termes.

Il n'est pas possible cependant de produire de l'espace à l'infini : seule la limite le définit (réel) : il n'y a d'autre projet que d'y affirmer son organisation : une politique y est nécessaire. Mettant celle-ci hors de la pratique (praxis) - sauf celle de l'usa-

ger - la bourgeoisie y pose sa force/pouvoir. Devant les chutes du Zambèze il n'y a qu'un photographe (matériel photo) ou un amateur de paysages (esthète). Devant l'unicité du paysage il est nécessaire d'orienter un circuit pour que tout le monde voie. La valeur du paysage est dans sa rareté et comme le tableau du maître chère est sa possession (affect et argent). La rareté qui l'écrit ?

Là le riche (j'entends le milliardaire) et le marginal (celui qui fait la route) se rencontrent : l'un de palace en palace, de voyage en voyage traîne son oisiveté et son ennui car il doit beaucoup dépenser. L'autre n'a rien à dépenser : à droite, à gauche au gré des pluies il va cueillir une maigre pitance. Deux styles de nomadisme aux extrêmes du capitalisme. Pas de tourisme ni pour l'un ni pour l'autre ... ou tourisme perpétuel.

La fuite est de rigueur : à travers l'image publicitaire (le système d'images) la projection symbolique prend corps. Un mélange savant qui fait office de drogue : quelle magnifique ruse : montrer le laid pour vendre le rêve. Du transistor à Katmandou.

TRANSFORMER LE DESIR

Assignés à résidence, assignés à l'usine, assignés à Hammouth, Carrefour ou autre ; assignés sur la plage ou ailleurs. " Le système ne peut reproduire et produire les individus qu'en étant élément du système " (Baudrillard, "Economie Politique du signe ").

L'analyse du loisir comme temps de non-travail obligatoire ne peut échapper à la critique de l'économique. Il n'est pas opératoire de chercher dans la liberté de l'individu ou dans la comparaison de systèmes économiques différents les réponses à ce type de question. En effet comment croire que le choix est une réalité si ce n'est que celle d'un symbole. Comment opposer un tourisme prolétarien à un tourisme bourgeois si le travail reste tripallium. N'y aurait-il pas à reconsidérer la place (la valeur-créance) qu'on accorde au travail : les ludistes ne l'entendront pas de cette oreille.

Le prix du soleil, de la neige ou de l'herbe est aussi fonction du rêve qui a été suscité dans les chaînes de montage, dans

les bureaux, dans les appartements-clapiers.

Nous n'épiloguerons pas sur la validité des désirs ainsi créés pensant que l'intérêt y est mince. Par contre leur assise provoque de nombreuses interrogations.

Les flux automobiles sur les nationales vers la verdure, le soleil, l'air "pur" créent des services ministériels; nous sommes en pleine tautologie : le système s'auto-reproduit (définition) en construisant des sous-systèmes. Quelle différence entre une pyramide de la Grande-Motte et une tour de La Paillade : la réponse ne se situe pas au niveau de l'usager : la différenciation sociale ainsi créée n'est que le reflet de la stratégie du capital. Le symbolisme ainsi formulé à travers ces deux constructions ne nous autorise qu'à douter de son fondement.

" ... Donnez-nous nos vacances annuelles ... ", ajoutons "hebdomadaires" pour être plus vrai. En échange de quoi ?

Janine PUECH

BIBLIOGRAPHIE

Baudrillard : - Critique de l'économie politique du signe - NRF
- L'échange symbolique ou la mort -NRF
Dichter : la stratégie du désir - Fayard
Dumazedier : - Sociologie empirique du loisir -Seuil
- Vers une civilisation du loisir - Seuil / Points
Foucault : Histoire de la folie - 10/18
Lafargue : Le droit à la paresse - Maspéro
Lefevre H. : Le droit à laville, Espace et Politique - Seuil/Points
La vie quotidienne dans le monde moderne - NRF/Idées
Marx ou Crève nº 1 : article de Péju, Brossat
nº 2 : articles de Avenas et Vincent

LA CHASSE AU SAUVAGE

Dans les années 60, l'Etat commençait à constater l'augmentation du nombre de personnes qui partaient en vavances. Ces nouveaux partants étaient constitués pour une grande partie de ce que l'on appellait les " couches moyennes ", ou les " couches nouvelles ", techniciens et cadres, que le régime gaulliste voulait se gagner politiquement. Mais les anciens lieux de tourisme étaient déjà engorgés. Ca allait être les débuts d'une politique d'aménagement touristique de l'Etat, par la mise en oeuvre de vastes programmes dans des régions jusqu'alors paisiblement fréquentées. L'Etat lui-même devenait aménageur, et tentait de régler les moindres gestes de notre vie quotidienne, y compris durant les vacances.

Le premier choix de l'Etat se portait sur le littoral Languedoc-Roussillon. Il n'est pas notre objet aujourd'hui d'en retracer toutes les péripéties, ni comment des avantages extraordinaires ont été donnés aux promoteurs (c'est à dire aux banques), etc.; mais nous allons examiner comment une bonne partie des estivants habituels de ce littoral ont été progressivement éradiqués (1) au profit de couches sociales déjà favorisées.

Dans la mise en oeuvre de l'aménagement, l'Etat était représenté par une " mission interministérielle ". Aussi lorsque nous parlons de la Mission et de ses décisions il faut considérer qu' elle est l'agent direct, contrôlé au plus haut niveau par l'appareil d'Etat.

Les architectes ont prétendu qu'avant leur arrivée n'existait que le désert de dunes, et qu'ils allaient créer le lieu parachevé pour les vacances de notre temps (c'est aussi ce que disent les prospectus!). En réalité, malgré les moustiques le littoral était fréquenté par des vacanciers bien avant la mise en place des nouvelles infrastructures - ce que chacun sait dans la région : qui

que chacun sait dans la région : qui n'a pas campé dans les dunes ? Le caractère "sauvage", non exploité touristiquement, avait favorisé la floraison de ce qu'on appelle, dans la région, les "baraquiers" (c'est à dire de gens qui s'étaient construit une petite baraque, ou un petit bungalow), et des campeurs dits "sauvages". Il existait aussi un bon nombre de campings aménagés.

C'est cette situation-là - prédominance de vacanciers régionaux, importance des formes d'habitat "sauvages" - que l'Etat a cherché à modifier, en privilégiant l'édification de logements et en menant une politique systématique d'éradication des formes d'habitat et de séjour "sauvages". Implanter des stations nouvelles de toutes pièces, les faire utiliser, signifiait que l'Etat garantissait aux nouveaux occupants l'existence d'espaces "naturels", c'est à dire libérés des cohortes sauvages.

DES ECREMAGES SUCCESSIFS

Pour ce qui concerne les départs en vacances, on sait qu'il existe ceux qui partent (50 % de la population en 1975), et ceux qui ne partent pas ; les uns et les autres se répartissent selon des critères de classe, c'est à dire un patron ou un cadre supérieur partent beaucoup plus qu'un ouvrier ou un employé. Il s'agit là d'un premier écrémage.

Le second écrémage réside dans le lieu de vacances. En particulier les régions littorales concentrent prioritairement les catégories aisées. Ainsi, sur 100 personnes qui partent (sans distinction de lieu) on a 32 ouvriers ; mais on n'en retrouve plus que 23 sur le littoral Languedoc-Roussillon.

La mise en place de l'aménagement a accéléré ce phénomène dans la mesure où les logements, collectifs ou individuels, ont été privilégiés. En effet, le type d'hébergement induit des couches sociales spécifiques. Ainsi, sur 100 personnes qui séjournent en logement sur le littoral Languedoc-Roussillon, 23 sont des membres de professions libérales ou des cadres supérieurs, et 12 sont des

ouvriers. En revanche, sur 100 personnes qui font du camping, 8 sont des membres de professions libérales ou des cadres supérieurs, et 32 sont des ouvriers. Les répartitions sociales sont donc très différentes entre stations nouvelles et stations anciennes, car c'est dans les stations anciennes que le camping fleurit.

Une partie des habitants de la région a eu accès à ces stations nouvelles par l'achat de logements. Presque la moitié des acquéreurs sont originaires de la région (entendu au sens large : c'est à dire les départements de la région Languedoc-Roussillon, plus les départements limitrophes allant jusqu'à Toulouse et au Sud du massif central), principalement habitants des grandes villes. Il s'est agi principalement de viticulteurs - ceux que la vigne a enrichis ! - et de commerçants, ainsi que d'une partie non négligeable de petits industriels qui n'investissent plus que dans la pierre. Ces achats ont correspondu à un placement, un moyen de faire fructifier leur capital. En même temps, il s'agit d'un soutien implicite à une opération présentée pendant un premier temps comme "la" solution aux problèmes régionaux par la Mission interministérielle et les notables locaux.

DES OPERATIONS DE NETTOIEMENT

En revanche la grande masse des habitants de la région, ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas se payer un appartement ou une villa, ont du vider les lieux.

La Mission considérait que la population urbaine du moyen pays qui passe la journée sur la plage pendant l'été occasionnait la pollution des plages sans marée, par ses papiers et déchets (2). On s'étonne de semblables remarques : quand l'Etat dépense des millions de Fr pour creuser des ports de plaisance, il peut quand même s'offrir des machines à nettoyer les plages, non ? Et puis l'on voit mal les raisons d'opposer les habitants du pays aux vacanciers: pourquoi les premiers pollueraient-ils, et pas les seconds ? Ensuite, on peut affirmer que ni les uns ni les autres ne sont la principale source de pollution littorale - et de loin !

Si de semblables remarques révèlent tout un état d'esprit, rien n'allait être mis en oeuvre de manière visible pour empêcher les séjours d'une journée. Il allait en être autrement pour les séjours prolongés : depuis de longues années des habitants avaient édifié des "baraques" en bordure de plage - avec plus ou moins de confort. Selon la Mission il existait 10 000 baraques. Si cette estimation est exacte, cela fait un minimum de 50 000 personnes qui séjournaient ainsi sur le littoral tous les étés.

Cette forme d'hébergement était contradictoire avec l'aménagement : comment proposer des résidences secondaires à certains alors que d'autres utilisaient gratuitement le domaine public. La Mission allait donc se charger d'expulser les baraquiers. Pour ce faire elle utilise des moyens juridiques assortis de menaces policières, exerce des pressions auprès des municipalités et propose les solutions alternatives que nous allons voir.

De l'avis même de la Mission, les pressions exercées auprès des municipalités n'ont pas été très efficaces, celles-ci n'ayant " ni le désir, ni la possibilité de discipliner leurs propres habitants " (3). Par ailleurs, la Mission demandait aux Préfets de poursuivre tout nouveau constructeur de baraque, et mettait en place ce qu'elle nommait une politique de " repression systématique " (4) à l'égard de tout contrevenant. La Mission elle-même disposant de peu de moyens policiers, avait engagé un Colonel de gardes mobiles en retraite, chargé de surveiller les bâtisses qui s'édifiaient sans permis de construire (3).

Ces mesures cependant ne réglaient pas le problème de la Mission qui déplorait en 1970 la recrudescence de l'édification de baraques. Aussi l'agence d'urbanisme chargée par la Mission de la planification de tout le littoral, se mit à étudier des plans de regroupement. Il s'agissait là de supprimer ces cabanons et de proposer à leurs occupants d'acheter un terrain préalablement viabilisé, selon les normes définies par l'agence - c'est à dire par la Mission.

Cinq opérations de cet ordre étaient en cours ou achevées en 1975. Elles concernaient respectivement 147 baraquiers à Palavas-les -Flots, 166 baraquiers à St Pierre sur Mer - Fleury d'Aude, 200

baraquiers à Sérignan, 280 à Valras et 50 à Torcilles, soit un total de 843 baraquiers pour l'ensemble du littoral. Ces programmes ne regrouperont pas 10 000 baraquiers, puisqu'il s'agit d'acheter un terrain - vendu semble-t-il au prix de revient par les sociétés d'économie mixte, une fois la viabilisation réalisée - et d'y édifier des bungalows aux normes définies, ce qui revient à dire qu'il s'agit de sommes incompressibles, qui ne peuvent être déboursées que par une minorité de baraquiers. Bien évidemment chaque opération de regroupement s'accompagne de la destruction des anciennes baraques !

Cette injustice sociale, la Mission la justifie en expliquant que les baraques n'étaient pas, autant qu'on voulait bien le dire, la propriété des couches populaires : " Il s'agissait en outre d'un hébergement faussement social, car à côté de petits propriétaires qui avaient édifié ces baraques pour leur propre usage, se trouvaient des commerçants qui n'hésitaient pas à louer en fraude ces hébergements de fortune à des touristes de condition modeste et souvent à des prix sans commune mesure avec les prestations fournies (..)".

S'il est vrai que ce type d'abus a pu se produire, on vérifie dans les arguments de la Mission qu'une nouvelle fois elle tente d'opposer les vacanciers aux habitants de la région. Par ailleurs, si "commerçants" il y avait, on peut se demander si ce ne sont pas eux précisément qui seront en situation de répondre aux impératifs financiers nécessaires à l'édification des bungalows.

D'AUTRES SAUVAGES

Le camping sauvage est développé depuis longtemps sur le littotal Languedoc-Roussillon. Dans les années 1965, il concernait 300 000 personnes aux dires des uns, 200 000 selon l'Etat. La Mission considérait que l'existence de ces campeurs "sauvages" et la pollution qu'ils entretenaient risquait d'être un grave handicap pour le développement touristique de la région. Elle prévoyait donc, à long terme, de supprimer définitivement le camping sauvage et de n'autoriser le camping que sous la forme " équipée, organisée, et agréable ". Las ! les statistiques le montrent : s'il y a eu un déclin important du camping sauvage sur le littoral dans les premières

années de l'aménagement, les chiffres remontent depuis 1973.

Qui sont ces campeurs sauvages ? Souvent des gens de la région (au sens large), et souvent aussi des gens qui trouvent que les campings organisés sont contradictoires avec leur conception des vacances, et qui les trouvent trop chers. Précisément, ces revendications se heurtent à l'esprit même qui a présidé à l'aménagement. La Mission prévoyait de supprimer les campeurs sur les plages dès le lancement des stations nouvelles, dans les zones où l'Etat installe ces stations, et dans celles où la route passe en bordure de mer, en expliquant " qu'il est en effet indispensable que ces zones offrent aux visiteurs de la région l'aspect d'une région de vacances bien organisée " (3).

Ce qui est reproché à ces campeurs sauvages, c'est de s'installer sans aucune installation sanitaire, sans aucune autorisation, et sans payer quoi que ce soit - jugez : utilisation du domaine public, sans redevance ! Relevons l'hypocrisie dans l'argumentation : l'Etat souligne la pollution que causeraient des campeurs sauvages parce qu'ils manquent d'installations sanitaires. Une anecdote révélatrice : le seul W.C. dont dispose le camping "sauvage" de Narbonne-Plage a été entretenu par l'Administration pour la première fois en été 1974 ! Là encore, d'un côté on mégotte sur quelques sanitaires, pour de l'autre engloutir des millions par exemple en ensablant le Lydia et le dédant ensuite à perte à un groupe Japonais !

La Mission allait demander au Gouvernement que des C.R.S. ou des gardes mobiles soient affectés à chaque Préfet des quatre départements concernés (4), dont le rôle serait de veiller au bon ordre. En même temps de nombreux campings étaient organisés. Mais le départ en vacances accéléré de nouvelles couches de la population qui atteignaient désormais davantage les employés et les ouvriers, l'attirance de la mer et du soleil (et leur valorisation sociale) expliquent l'augmentation du nombre de personnes qui séjournent désormais sur le littoral Languedoc-Roussillon durant l'été. Et ... les campings sont surpeuplés ... et le camping retrouve une nouvelle vigueur .

L'Etat avait vu grand, mais seulement pour les classes sociales susceptibles d'acquérir une résidence secondaire, un bateau, etc. Que l'on compare : dans le budget de la Mission, de 1963 à 1973, sur 577,2 millions de Francs, 11 % ont été consacrés aux ports de plaisance, et 1,6 % à l'aide au camping !

Depuis 1973, le budget de la Mission - suivant en cela l'ensemble des dépenses d'aménagement - a été réduit, comparativement aux 10 années précédentes. Aussi, à partir de cette date il était convenu que la restriction du crédit ne permettrait pas d'assurer l'exécution du programme d'aide aux campings. Il s'agit là d'une situation générale au territoire national : selon Tourisme et Travail, la capacité des campings en 1973 était de 1 200 000 places pour 6 millions de campeurs !

LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES SOCIAUX DANS LES STATIONS NOUVELLES

Eradiquer 200 000 campeurs sauvages et 50 000 baraquiers - telles étaient les visées de l'Etat - relevait de la gageure politique.

L'Etat déclarait réserver le quart des lits des stations nouvelles au tourisme social. Qu'en a-t-il été ?

Le prix des terrains destinés aux réalisations sociales est largement inférieur à celui des terrains destinés aux autres réalisations (entre le tiers et le quart); cependant les normes exigées (partout du 4 étoiles, qu'il s'agisse du village de vacances ou des campings-caravanings) ont rendu l'édification très difficile à certains partenaires sociaux. Le résultat en est que seuls quelques très gros comités d'entreprises (EGDF, PTT, etc.) ont pu édifier dans les stations nouvelles. Quelques associations se sont regroupées pour construire deux villages.

Les établissements à caractère social ouverts dans les stations nouvelles du littoral n'ont pas été confiés exclusivement à des organismes de tourisme social - qui fonctionnent par définition sans but lucratif. C'est le mode d'hébergement construit (village de vacances ou camping-caravaning) qui a défini le caractère social

de la réalisation. Ainsi deux campings naturistes figurent parmi les établissements à caractère social (et donc bénéficient du - relativement - faible coût des terrains). L'un à Cap d'Agde comporte 1000 lits (places) soit le quart des lits "sociaux" de cette station. L'autre à Port-Leucatd comporte 900 lits soit 20 % des lits sociaux de cette station. Quand on sait les catégories sociales qui fréquentent les centres natur istes, (cadres supérieurs principalement) on saisit toute la relativité de l'apellation "sociale".

De plus, en confrontant les chiffres fournis par la Mission (7) on se rend compte que lorsqu'il est parlé du quart des lits des stations nouvelles réservés au tourisme social, il faut comprendre le quart des lits de la première tranche. Ainsi, lorsque les capacités finales seront atteintes, les programmes sociaux représenteront 14 % des réalisations pour l'ensemble des stations nouvelles, et entre 10 et 15 % des lits selon les stations - sauf à Port-Camargue et à Gruissan pour lesquelles la capacité paraît supérieure.

En réalité, pour Port-Camargue, le camping municipal de l'Espiguette, d'une capacité de 5000 lits, comptabilisé dans les établissemnnts à caractère social de cette station nouvelle, est situé sur la commune du Grau-du-Roi et devrait en toute équité ressortir de l'équipement des stations anciennes. On voit comment les statistiques peuvent dire blanc ou noir selon la manière dont on les utilise : si le camping situé sur le Grau du Roi était comptabilisé parmi les réalisations sociales de Port-Camargue, le pourcentage de réalisations sociales serait de 50 %; par contre si ce camping était comptabilisé au Grau du Roi, le pourcentage des réalisations sociales à Port-Camargue tombe à 7,5 % !

Pour ce qui concerne Gruissan, la première tranche des travaux prévoit l'équipement prioritaire d'une zone réservée au camping et villages de vacances. Il faut dire que cette partie du littoral continue à être utilisée tous les étés par des milliers de campeurs sauvages, et nous avons vu que les campeurs sauvages entravent la bonne marche de l'aménagement, selon l'Etat.

Ainsi les hébergements sociaux des stations nouvelles apparaissent-ils comme des palliatifs très limités des revendications sociales posées dans la réalité tant par les campeurs sauvages que par les baraquiers. La question posée est celle de la privatisation progressive du littoral. Apparemment, rien ne vous empêche de passer la journée sur la plage de la Grande-Motte, si vous ne contrevenez pas aux règles établies. Pourtant l'aménagement capitaliste a mercantilisé la mer, le soleil, les plages, qui ne sont plus des éléments naturels mais des marchandises. Pour y avoir droit il faut de l'argent. On a vu de quel côté se situe l'Etat, du côté des banques et des nantis. L'aménagement qu'il a mis en place ne dresse pas un mur de béton - en tout cas, cela est secondaire - mais un mur de fric.

Si la Mission, dans sa propagande, a tant insisté sur le fait qu'elle réservait le quart des lits au tourisme social, c'est qu'elle cherchait à faire croire qu'il n'y aurait pas de déportation de la population estivale, mais seulement une rénovation qui ne changerait rien socialement. Il s'agit d'un prétexte politique, d'une part face aux syndicats de la classe ouvrière et aux organisations de tourisme social qui revendiquent le libre accès du littoral pour tous les travailleurs, et d'autre part face aux habitants de la région auxquels l'usage de leur terre était retiré.

Michèle DESCOLONGES

NOTES

(1)- Terme utilisé généralement dans la lutte contre les moustiques et autres animaux nuisibles...

(2)- Mission interministérielle, rapport au gouvernement - 1968

(3)- Idem, rapport au gouvernement 1967

(4)- Idem, rapport au gouvernement 1968

(5)- " L'action de la Mission en faveur du tourisme social ", document Mission, 5 Novembre 1975.

(6)- cf Mission interministérielle, rapport au gouvernement 1973, annexes 2 & 3. Ainsi que le document du 5/11/75 cité plus haut.

L'aménagement capital-touristique du littoral

> " Dans le domaine économique, il est bien certain que la mise en valeur du littoral Languedocien et Roussillonnais doit être bénéfique pour l'économie de toute la région... Les travaux de mise en valeur... puis l'hébergement d'un grand nombre de touristes... constitueront très certainement un facteur de prospérité durable et apporteront une contribution à la solution des problèmes économiques posés aux départements du Languedoc - Roussillon ".

Ce sont là des phrases extraites du numéro de " Notes et Etudes Documentaires " du 13/X/1966, consacré à l'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon, numéro réalisé par la Mission Interministérielle constituée à cet effet.

En Janvier 1969, M. Racine (Président de la Mission) affirmait devant le Conseil Général de l'Aude qu'un emploi permanent serait créé pour cinq touristes accueillis (Midi Libre, 5/1/69).

Selon une monographie éditée par le Service des Etudes Economiques de la Chambre Régionale de Commerce (en 1970), l'aménagement du littoral devait assurer le développement continu de la construction, et garantir une forte extension des emplois de la branche "services".

Aujourd'hui, le Languedoc-Roussillon est toujours une région sous-industrialisée. Les projets discutés dans le cadre de la préparation du VIIº Plan (cf C.O.R. nº 3) continuent d'affirmer la nécessité de l'industrialisation de la région.

Actuellement, personne n'ose affirmer que la solution à tous les maux dont pâtit notre région viendra de la mise en valeur de la " Floride Occitane ". Les réserves émises, très prudemment, par

la Commission de Développement Economique Régional (C.O.D.E.R.) du Languedoc dans un rapport du 24 Janvier 1966 apparaissent aujourd'hui comme de doux euphémismes. Cet organisme écrivait :

> " Il est vraisemblable que l'aménagement du littoral n'apportera, lors de la phase d'exploitation, que des solutions partielles à un problème (celui de l'emploi) qui ne peut être complètement résolu que par la naissance ou le développement de nouvelles activités".

Les 60 000 chômeurs de la région jugeront des affirmations des divers fonctionnaires de la Mission. Les saisonniers, employés dans la Restauration, l'Hotellerie, peuvent témoigner de la capacité d'emplois du littoral. Les 1500 demandeurs d'emplois dans la branche "bâtiments" que comptait l'Hérault fin 1975 peuvent se réjouir des mirifiques prophéties concernant la construction dans la région.

Dans les lignes qui suivent, nous allons voir tour à tour la conception de l'aménagement conçue par l'Etat gaulliste, ses alliances locales avec les notables, et aussi la question des rapports avec les promoteurs et groupes bancaires.

L'AMENAGEMENT DU LITTORAL, OEUVRE DE L'ETAT GAULLISTE

L'aménagement du littoral, chronologiquement cïncide avec la réalisation du IVº Plan (1962/65).

C'est l'époque où le gouvernement gaulliste vient de régler la question algérienne ; c'est le moment où commencent à faire sentir leurs effets les premières mesures de la mise en route du Marché Commun. Les groupes industriels, financiers, et commerciaux français, soucieux de se hisser à la taille internationale, reçoivent de la part de l'Etat un appui complet. Le IVº Plan pose comme objectif la priorité à l'expansion ; il veut instaurer un développement combiné, sur le plan économique, social, culturel, scolaire, militaire et régional. La conception uniquement "économique" des plans précédents cède la place à des projets plus globaux. C'est dans ce cadre qu'on commence à parler de l'aménagement du territoire (création de la DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire, en 1963), option qui sera dominante dans le Vº Plan.

Depuis 1959, l'Etat a examiné la possibilité d'aménager le Languedoc-Roussillon. Une Mission, menée par A. Thomas, sur proposition du tion du Ministre de la Construction, Sudreau, a conclu à la possibilité de réaliser une telle opération.

Sur place, la Compagnie du Bas-Rhône, dirigée par P. Lamour, envisage elle aussi la possibilité d'aménager le littoral. Cette Compagnie, en développant une politique d'irrigation, devait permettre la mutation des cultures régionales, les vergers prenant le relais de la monoculture viticole. Ayant participé à la "modernisation" de l'agriculture languedocienne, soutenue par les forces politiques locales, et principalement la S.F.I.O., elle entendait mettre en oeuvre l'aménagement de la côte. Dans ce sens, elle a commencé à acquérir des terrains en bordure de la mer.

Le gouvernement gaulliste a tranché contre le projet de la Compagnie, préférant diriger directement l'opération. La Compagnie du Bas-Rhône continue encore à sévir dans la région, s'intéressant aujourd'hui à l'irrigation du Lauragais, à la politique de la montagne ou des zones de garrigues.

Afin de réaliser et de diriger l'aménagement, il a été mis en place un organisme spécial, initialement institué pour 3 ans, mais reconduit jusqu'à aujourd'hui : la Mission Interministérielle pour l'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon. Elle est mise en place par un décret du 18 Juin 1963, sous la signature de G. Pompidou, premier ministre.

Présidée par un haut fonctionnaire - Racine -, la Mission comprend un ensemble de hauts fonctionnaires représentant divers ministères : Intérieur, Finances, Travaux Publics et Transports, Agriculture, Construction, Tourisme.

LE ROLE ET LES OBJECTIFS DE LA MISSION : LE MODELAGE DE L'ESPACE

La Mission situe son intervention directement sur le plan de l'organisation des loisirs. Ainsi peut-on lire dans le nº de Notes et Etudes Documentaires précédemment cité :

> " Répondre à la demande des vacances n'est déjà plus une simple question d'adaptation aux besoins mais concerne directement la politique économique et sociale du Gouvernement. C'est, de plus, un

> puissant facteur de paix sociale que de répondre aux aspirations profondes de la masse populaire dans ce domaine : c'est donc un atout sérieux qu'aucun Gouvernement ne peut négliger dans sa politique sociale ".

C'est donc affirmer clairement en quoi la politique de mise en valeur du littoral participe directement au désir d'intégration et de contrôle des travailleurs que souhaite la bourgeoisie, fonctions pour lesquelles elle délègue ses pouvoirs au pouvoir gaulliste.

Un peu plus loin, dans la même introduction, les rédacteurs écrivent :

> " l'Etat s'est aperçu que son économie pouvait tirer de grands profits de ces " activités de loisir ". Il a chargé des ministres ou de hauts fonctionnaires de concevoir et de réaliser une politique de tourisme et de vacances ".

Il s'agit ici de l'aveu sans fard du rôle de la Mission, simple fondé de pouvoir et agent d'exécution au service des intérêts financiers.

Le choix du Languedoc-Roussillon est motivé par la "prédilection" manifestée par nombre de français et d'étrangers pour les rivages méditerranéens. L'opération entreprise devait " servir d'exemple dans d'autres régions de France " en matière d'Aménagement. Ceci explique le rôle important de centralisation échu à la Mission qui, selon Racine, est l'instrument de l'Etat pour " stimuler, coordonner, contrôler l'exécution de l'opération ".

La conception d'ensemble a été confiée par la Mission à une agence d'urbanisme, comprenant huit architectes et urbanistes (son président en était Candilis, le secrétaire général Balladur). Cette agence d'urbanisme a présenté en Janvier 1964 un rapport, et le projet proposé est devenu le Plan d'Urbanisme d'Intérêt Régional (P.U.I.R.) du littoral, par décret du 26 Mars 1964, après avis des Conseils Généraux, mais sans attendre un vote favorable des Communes intéressées. Le désir de modeler l'espace, de jeter les bases matérielles de contrôle du tourisme, de lutter contre ses formes populaires est manifeste dans le rapport de l'Agence d'Urbanisme. On peut lire :

> "...Certes la pression de plus en plus forte du tourisme populaire a déjà provoqué le gaspillage de beaux sites naturels anéantis par des cons-

> tructions désordonnées et misérables. Il reste qu'aujourd'hui le dommage est encore partiel. Les parties vierges dominent et permettent d'imaginer un plan qui offre à cette région une chance incomparable... L'aménagement doit être conçu non pas en vue de l'équipement d'une succession de stations balnéaires ponctuelles jalonnant le littoral, mais comme un équipement d'infrastructures routières, portuaires, balnéaires, hôtelières, etc., assurant la cohésion touristique de toute la région ".

Au nom de ces considérants, les équipements portuaires du bord de mer (cabanons, campings sauvages) vont être chassés (cf l'article précédent : la chasse au sauvage). Le plan prévoit la création de six unités touristiques (cf le plan joint) :

- unité du Grau-du-Roi à Palavas, englobant Carnon. Ces trois stations existaient. Sont prévues les stations de la Grande Motte et de Port-Camargue.
- unité du Cap-d'Agde (station à créer). On y a comme stations existantes : Marseillan-Plage, le Grau d'Agde, Tamarisssière.
- unité de l'embouchure de l'Aude (station à créer, à relier à la station existante de Valras-Plage).
- unité de Gruissan, englobant les stations de Saint-Pierre-sur Mer, Narbonne-Plage, Gruissan-Plage. Station nouvelle à Gruissan.
- unité de Leucate-Barcarès : stations prévues Port-Leucate, Port-Barcarès. Dans cette zone existaient Leucate-Plage, La Franqui.
- unité de Canet, Saint-Cyprien, Argelès. L'extension des stations existantes était prévue, ainsi qu'une opération nouvelle à Saint-Cyprien.

Deux unités touristiques ont été aménagées en priorité : La Grande-Motte-Carnon, et Leucate-Barcarès. Les objectifs fixés variaient de 270 000 à 438 000 lits (le rapport lit/logement est, selon la Mission, de 3/1) pour l'ensemble des stations nouvelles.

En 1972, un schéma directeur a remplacé le Plan. Le schéma " laisse le champ libre à l'extension des principales agglomérations de la région vers la mer " (rapport de la Mission de 1972). Ce schéma réduit à 5 le nombre des unités touristiques (embouchure de l'Aude et Gruissan ne font plus qu'une : pour ces unités les réalisations s'effectuent avec prudence).

Il était prévu d'aménager environ 20 ports de plaisance.

L'infrastructure routière (autoroute, voies rapides reliant les stations ...) est intégrée au plan d'urbanisme. Les tracés quadrillent le Bas-Languedoc, canalisant la circulation touristique. Priorité absolue est accordée à l'automobile. Selon la Mission (rapport au Gouvernement de 1971) la desserte directe des plages " sera un des facteurs les plus importants du développement de la région non seulement pour le tourisme mais également pour son développement agricole et industriel ". C'est là une affirmation qui peut prêter à interrogation, à moins qu'on ne considère que les ventes des hypermarchés Montleur ou Mammouth, grands bénéficiaires de la desserte de l'unité touristique de la Grande-Motte, sont le symbole du développement régional.

L'ETAT INVESTISSEUR

L'Etat a réalisé l'infrastructure de base en finançant directement les routes, les ports, les travaux d'assainissement, de boisement, d'alimentation en eau, de démoustication. En ce qui concerne les travaux d'infrastructures des stations, les crédits proviennent d'emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ou du Fonds National d'Aménagement Foncier et d'Urbanisme.

De 1963 à 1973, ce sont environ 577 millions de Francs qui ont été consacrés aux infrastructures (33 % pour le réseau routier, 14 % pour la démoustication, 11 % pour les ports, 8 % pour le boisement, 8 % pour l'approvisionnement en eau ...) si l'on en croit les chiffres contenus dans le rapport de la Mission pour 1973.

On peut ajouter à ces chiffres 90 millions de Francs utilisés pour les acquisitions foncières, 230 millions de Francs de prêts de la Caisse des Dépôts à la date de 1973.

LA RECHERCHE DES ALLIANCES POLITIQUES

L'Etat, et à travers lui les groupes intéressés à l'aménagement touristique, vont passer alliance avec les intérêts économiques de la région, et aussi avec le personnel politique. Ce dernier appartenait (et appartient encore) à l'opposition de gauche (SFIO, radicaux devenus de gauche ou de gouvernement ...).

Le cadre de ces alliances va être les " Sociétés d'Economie Mixte " ou un organisme tel l'E.I.D. (Entente Interdépartementale pour la Démoustication). Les S.E.M. doivent " viabiliser les terrains à construire, mettre en place les équipements collectifs des stations nouvelles, lotir et vendre les terrains équipés assortis d'un cahier des charges aux constructeurs ".

Sont donc mises en place :

- la Société d'Aménagement de l'Hérault (SADH) qui prend en charge l'unité touristique de la Grande-Motte et Carnon (sauf Port-Camargue, dont le maître d'oeuvre est la Chambre de Commerce de Nîmes).
- la Société d'Equipement du Biterrois et de son Littoral (SEBLI) prenant en charge le Cap-d'Agde.
- la Société d'Economie Mixte d'Etudes et d'Aménagement de l'Aude (SEMEAA) prenant en charge Gruissan et la partie audoise de Leucate.
- La Société d'Economie Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Pyrénées-Orientales (SEMEPA), chargée de Port-Barcarès.

Dans chacune de ces sociétés, on retrouve les Chambres de Commerce et d'Agriculture (pour les P.O.). La Société Centrale pour l'Equipement du Territoire a passé avec trois d'entre elles un " contrat d'assistance technique " (la quatrième, celle des P.O., a fait appel à un bureau technique privé). Les prêts sont assurés par la Caisse des Dépôts.

Les notables politiques locaux participent grandement à l'opération. Ainsi Bène, Sénateur, inamovible président du Conseil Général de l'Hérault, membre de la S.F.I.O. puis du P.S., préside la S.A.D.H. et l'E.I.D.. A la tête de la SEBLI se trouvait le sénateur-Maire de Béziers, radical, Claparède (décédé depuis); le député de Narbonne, Vals, SFIO, présidait la SEMEAA. Pams, radical, accolyte de Grégory, s'est trouvé porté à la tête de la SEMEPA.

Ainsi nous voyons combien sont imbriqués étroitement, à travers cette opération, les intérêts économiques locaux, les dirigeants politiques, et le pouvoir gaulliste. Celui-ci sait, lorsque la nécessité s'en fait sentir, trancher dans le vif et créer de toute pièce une structure pour ses hommes de main. Ainsi la Grande-Motte, station située sur le territoire de la Commune de Mauguio, a été

détachée de celle-ci (qui vote pour l'opposition); on a créé une commune qui s'est donnée pour Maire l'ancien député UDR Couveinhes, l'homme à la gueule d'un Sancho Pança qui aurait perdu sa mule (que la SPA me pardonne, je ne veux aucun mal aux mules). Cet individu des SAC, grand ami de Mas (le président de Béziers XV, dirigeant d'entreprise de construction, actuellement inculpé) passe pour un orfèvre en matière d'espaces verts. Mais sa municipalité n'aprécie guère les campeurs sauvages, qu'elle a fait poursuivre par les forces de police durant l'été 1975. Un des plus ardents supporters du sieur Couveinhes n'est autre que le recteur de l'Académie de Montpellier.

FONCIERS & PROMOTEURS

L'Etat, afin d'éviter la spéculation foncière, a mis en place dès 1962 une politique de réserve foncière. Ainsi dès avant la création de la Mission, 1260 ha ont été acquis, à 1,25 F le mètre-carré en moyenne. Pour l'acquisition des quelques 3000 ha encore nécessaires, la procédure a été principalement à l'amiable, sous couvert d'une déclaration d'utilité publique. 5 400 ha ont été déclarés comme tels. Autour d'eux, 25 000 ha ont fait l'objet d'une déclaration de Z.A.D.(zone d'aménagement différé, dans laquelle l'Etat peut exercer un droit de préemption).

Rares ont été les cas d'expropriation; mais par contre, nombreux ont été les cas d'évaluation bien faible des terrains (sous le prétexte de lutte contre la spéculation). Ainsi, en minimisant les prix d'achat aux propriétaires locaux, la Mission peut ensuite " offrir aux constructeurs des terrains équipés à un prix inférieur à celui des terrains non équipés qu'ils pourraient acheter dans les zones où existe la liberté des transactions " (nº de Notes et Etudes Documentaires).

Les promoteurs, et à travers eux les groupes bancaires, vont bénéficier de zones équipées, entièrement fournies par l'Etat, à un coût très faible. La propagande en faveur des nouvelles stations, et donc visant à faire acheter des logements, est assurée dès 1965 par la Mission, qui recherche des investisseurs dans tous les pays (ce qui explique la grande profusion des capitaux de toutes origines ;

l'exemple type étant les capitaux japonais à Port-Barcarès). Après 1968, les offices du tourisme et la Mission se font propagandistes pour vendre les logements. C'est là une subvention indirecte à tous les promoteurs. Quels groupes trouvons-nous ? La Banque Nationale de Paris par exemple en ce qui concerne la grande pyramide à la Grande-Motte. Pour les résidences locatives : la BNP, le Crédit Lyonnais, la Banque de la Construction et des Travaux Publics, Havas Voyages, Air Inter ... Ce ne sont là que quelques exemples.

Il est à noter que certains problèmes dans la commercialisation des villas et logements ont entraîné des mesures d'aide à la commercialisation après 1971. En même temps on a insisté sur le développement des résidences locatives, ainsi que celui des hébergements sociaux. Pour ces derniers, l'article " la chasse au sauvage " dans ce nº fournit quelques précisions. En 1974, la DATAR envisageait comme objectif de l'aménagement touristique la création d'un noyau de vie permanente ; sur la côte languedocienne, seule la Grande-Motte peut répondre à un tel voeu semble-t-il.

Actuellement le Gouvernement, avec la mise sur pied d'un nouvel organisme, le Conservatoire du Littoral, insiste sur la protection du littoral, et ne parle guère d'investissements. Aussi le projet du groupe La Ménin, entre Sète et Agde, se présente-t-il comme une réalisation entièrement effectuée par ce groupe, sur une zone classée, jusqu'ici, à protéger.

DOIT-ON DETRUIRE LA GRANDE-MOTTE ?

Après un temps d'exspectative, les habitants de la région éprouvent aujourd'hui un sentiment de frustration, se sentent souvent dépossédés de leur bord de mer. Ceci explique les réactions de type xénophobe qu'on peut rencontrer ici et là. Il est vrai aussi que l'actuel urbanisme du littoral induit un type de tourisme auquel il est difficile de souscrire ; un coup d'oeil estival sur la côte languedocienne donne l'image de l'aménagement des loisirs tel que l'organise le capitalisme.

Sur le plan financier, le flux des touristes sur le littoral et dans la région est un succès. Importants doivent être les bénéfices. Mais la revitalisation de l'économie régionale n'en a nullement bénéficié. Et les fonctionnaires de la Mission, qui écrivaient en 1966 que " le flux des touristes attirés par la mer doit revitaliser, en partie, le pays des garriques et des montagnes " doivent saluer leur cynisme

leur cynisme passé en parcourant la Lozère ou les hauts cantons du Languedoc.

Peut-on envisager qu'un système socialiste, utilisera telles quelles les stations du littoral ? C'est là un problème qu'un autre article des Cahiers ébauche, car la politique des "vacances" ne peut être examinée à travers l'unique prisme des Pyramides de la Grande-Motte ou du Lydia de Port-Barcarès.

Richard LENOIR

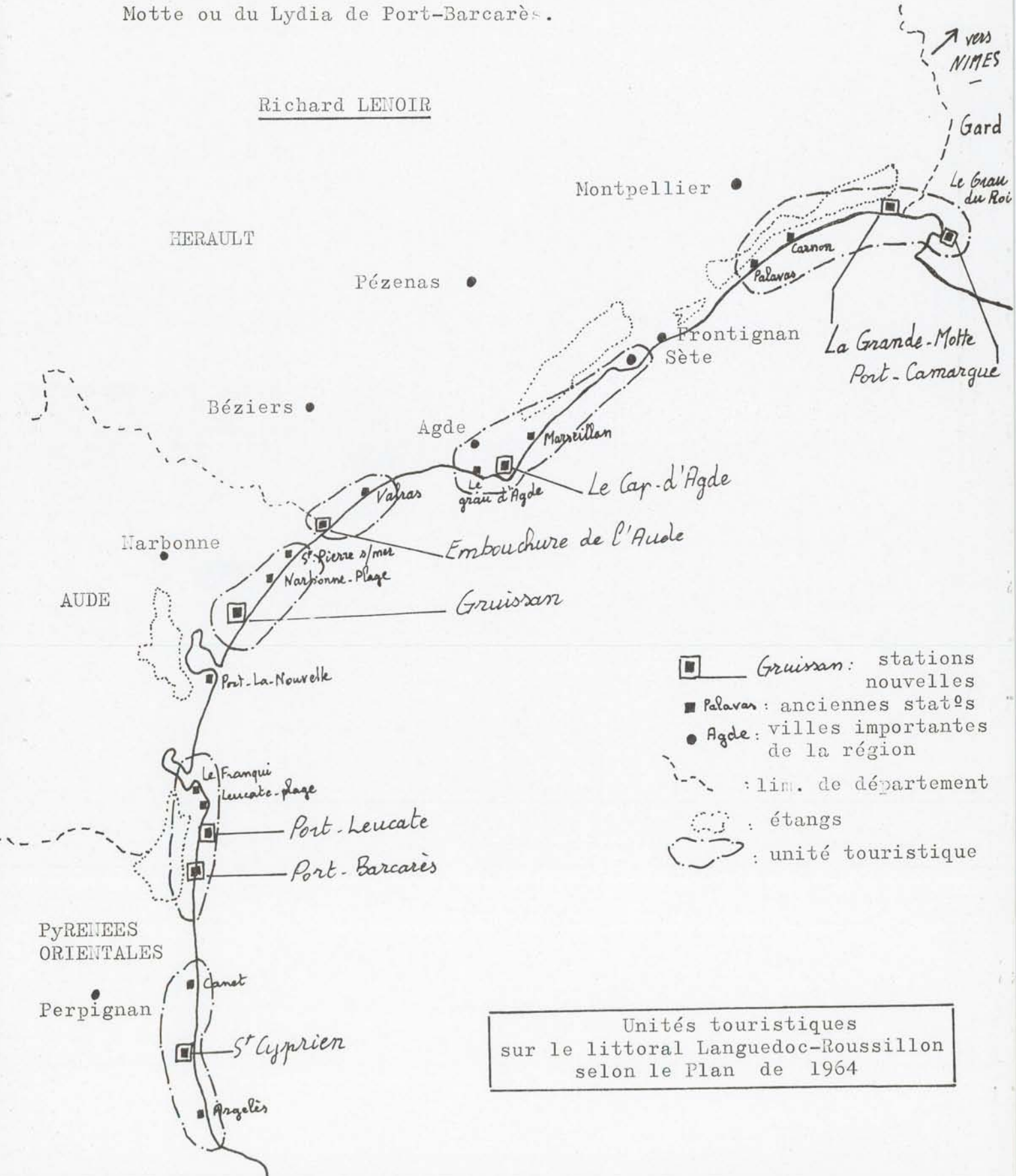

Unités touristiques
sur le littoral Languedoc-Roussillon
selon le Plan de 1964

Vous avez dit...

HOTELLERIE ?

Pour des militants politiques, le problème de l'Hotellerie est neuf. Il semble nécessaire de l'aborder dans le cadre de ce nº des Cahiers sur le tourisme. Hotellerie-tourisme : le lien semble évident. Pourtant il n'est que partiel : l'hôtel n'est le mode d'hébergement que de 10 % des touristes de la région en 1972, et les hôtels sont loin de fonctionner uniquement pour les touristes. Il n'en reste pas moins que le développement de nouvelles formes d'hotellerie, en particulier sur la côte, pose le problème avec acuité.(1)

Une première constatation : l'hôtellerie n'est pas homogène. La différenciation s'opère essentiellement sur quatre plans :

- le type de gestion : gestion familiale, SARL, SA, société de fait, etc. ;
- le type de clientèle : d'affaires, de touristes, ou locale, haut revenu ou bas revenu ;
- la classe : hotellerie de Préfecture (2), de tourisme (1, 2, 3 ou 4 étoiles), locative, etc.
- la localisation : zone du littoral, du PUIR (proche du littoral), de passage, de Montagne, de l'arrière-pays, centres urbains (plus de 5000 habitants), centres ruraux, Thermes.

(1)- La source essentielle d'informations de cet article est une étude de J. CORTOT (INRA Montpellier) : " Eléments pour l'étude du développement de la branche hôtelière en Languedoc-Roussillon (1956-1975) "- rédaction provisoire - Octobre 1975 . Les idées ici défendues n'engagent cependant pas M. CORTOT.

(2)- L'Hotellerie de Préfecture est l'hôtellerie "non homologuée de tourisme ". Sa dénomination provient du fait qu'elle dépend de la Préfecture.

Bien entendu, ces quatre plans de différenciations sont étroitement liés, même si ce n'est pas de façon mécanique. Quelques exemples :

- La gestion familiale est surtout dominante dans l'hotellerie de Préfecture et de tourisme, en particulier dans les classes inférieures (jusqu'à 2 étoiles);
- L'hotellerie moderne se situe essentiellement sur le littoral et dans les villes de plus de 100 000 habitants. Elle touche par ailleurs essentiellement une clientèle à hauts revenus, soit de touristes (sur le littoral), soit d'affaires (villes).
- L' hôtellerie de montagne et d'arrière-pays touche en plus des clientèles classiques de touristes et d'affaires une clientèle rurale locale.
- D'autres activités s'ajoutent quelquefois à l'activité strictement hôtelière d'un établissement : restaurant, débit de boissons, mais aussi épicerie, station service etc. Elles peuvant être prépondérantes en particulier dans des zones où la clientèle de l'hôtel est irrégulière. L'Hôtel peut n'être alors qu'un appoint, voire uniquement un "appât" pour l'activité restaurative par exemple.

1 - Quelques chiffres permettent de préciser l'état de l'hôtellerie et de cette différenciation dans la région.

Hotellerie traditionnelle de la région					
	Hotels nombre	%	Chambres Nombre	%	Nombre moyen de chambres / hôtel
H. de tourisme					
1 étoile	370	50	6861	38	17,7
2 "	270	37	6580	39	25,4
3 "	91	12	3530	20	38,7
4 "	11	1	558	3	50,7
TOTAL t.rism	742	100	17529	100	23,6
H. de Préfec.	1166	100	11394	100	9,7
TOTAL rég.l	1908	100	28923	100	15,2
Tourisme tot. rég.l	39 %		60 %		
Préfecture tot. rég.l	61 %		40 %		

REPARTITION DE L'HOTELLERIE TRADITIONNELLE DANS LES DIFFERENTES ZONES.

ZONES	Hotellerie de Préfecture					Hotellerie de tourisme									Ensemble		
	hôtels	%	Ch.	%	Ch/H	Hôtels	%	Chamb.	%	Ch/H	%Ch.	1*	2*	3*	4*	H. %	Ch. %	Ch/H
1 LITTORAL	154	13	1395	12	9	142	19	3630	21	25,5	18	23	26	32		16	17	16,9
2 PUIS	230	19	2272	20	9,8	195	26	4724	27	24,2	23	30	32	-		22	24	16,4
3 PASSAGE	330	29	3664	32	10,8	270	36	7095	40	26,2	32	41	53	52		32	37	17.6
4 ARRIERE-P.	371	32	5920	52	15,9	161	22	2905	17	18	21	14	15	7		28	30	16.5
5 MONTAGNE	353	30	3588	31	10,1	216	29	4883	28	22,6	34	29	12	38		30	29	14.8
6 THERMES	38	3	432	4	11,3	57	5	1601	6	28	7	4	6	27		5	7	21.4
TOTAL REG.	1166	(1)	11394	(1)	9,7	742	(1)	17529	(1)	23,6	(1)					(1)		15,2
Centres urbains	570	49	5650	50	9,8	429	58	11050	63	25,7	53	64	81	58		52	58	16.7
Centres ruraux	596	51	5744	50	9,6	313	42	6479	37	20.6	47	36	19	42		48	42	13.4

(1)- Certaines zones se recoupent . Ceci explique que la somme des pourcentages soit supérieure à 100 et que les sommes des nombres absolus ne se retrouvent pas dans le total Région.

En 1956

Hotels de tourisme : 33 % - Chambres 53 %
Hotels de Préfecture : 67 % - Chambres 47 %

du total régional

En 1966

Hotels de tourisme : 31 % - Chambres 53 %
" Préfecture : 69 % - " 47 %

En 1970

Tourisme 42 % - " 61 %
Préfecture 58 % - " 39 %

En 1975

Tourisme 39 % - " 60 %
Préfecture 61 % - " 40 %

INDICES DE CROISSANCE 1956-1975
des hôtels et chambres/département

Départem.	Hotellerie de Préfec.		Hotellerie de tour.		Ensemble	
	Hôtels	Chambres	H	Ch.	H.	Ch.
AUDE	145	97	303	197	173	172
GARD	299	153	309	145	302	188
HERAULT	355	225	384	286	367	259
LOZERE	126	88	235	177	147	121
P.O.	233	182	229	189	234	185

A l'Hôtellerie traditionnelle s'ajoutent d'autres formes d'hôtellerie : hôtellerie locative, pluri et copropriété saisonnière, chaînes d'Hôtels intégrées. Les deux premières formes sont liées à un tourisme de luxe, voire à des possibilités de spéculation immobilière. Elles sont strictement limitées aux grandes stations du littoral : La Grande Motte, Cap d'Agde, Port-Barcarès. Ces "hôtels" ont une moyenne de 279 chambres par établissement !

Les chaînes d'hôtels intégrés se rapprochent plus du point de vue de leur fonctionnement et de leur clientèle de l'hôtellerie traditionnelle. Deux aspects les distinguent cependant : localisation dans les grandes villes, clientèle à haut revenu (3 et 4 étoiles essentiellement). Leur taille, plus faible que celle des deux autres formes d'hôtellerie nouvelle formule, reste cependant

importante : 95 chambres / hôtel en moyenne.

Il ne faut cependant pas exagérer l'importance de cette hôtellerie par rapport à la traditionnelle :

- elle s'adresse à une clientèle de luxe alors que l'hôtellerie traditionnelle est surtout tournée vers les catégories inférieures : hôtellerie de préfecture, une ou deux étoiles ;
- elle exige une clientèle relativement concentrée : nouvelles stations du littoral et grandes villes. Inversement, l'hôtellerie traditionnelle est surtout tournée vers une clientèle diffuse.
- elle occupe au total une place modeste dans le parc hôtelier régional: 2,1 % en hôtels, et 14,4 % en chambres par rapport à l'hôtellerie de tourisme traditionnelle (H. de Préfecture exclue).

Une photographie ne suffir cependant pas pour cerner la place de l'hôtellerie nouvelle formule et des chaînes, et la concurrence que ces formes exercent sur l'hôtellerie traditionnelle. En effet, jusqu'ici, les nouvelles formes d'hôtellerie bénéficiaient davantage pour le financement d'hôtels de catégories élevées. L'Etat encourage maintenant le développement d'Hôtels " deux étoiles" et même une étoile. Cette politique est " pleine de promesses pour les chaînes hôtelières " (J. CORTOT). Pourtant les patrons des grandes chaînes hésitent à implanter de tels hôtels, qui tourneraient sur une clientèle plus saisonnière. Ainsi :

- NOVOTEL : " la construction d'un établissement saisonnier est une opération par nature déficitaire " !
- FRANTEL : " Il n'y a pas de solution possible dans le cadre de la logique capitaliste " !
- J. BOREL : " Aux individus de jouer cette carte-là " ! (1)

Cependant, les problèmes de l'hôtellerie traditionnelle ne sont pas réductibles à la concurrence avec l'hôtellerie nouvelle formule. En effet, si l'on exclut le littoral et les centres urbains, l'hôtellerie traditionnelle est hégémonique. D'autre part le nombre moyen de chambres par hôtel diminue de 1956 à 1975 (respectivement 19,3 et 15,2) et le nombre total d'hôtels croît fortement : le type de concurrence et les problèmes de l'hôtellerie traditionnelle ne

---

(1)- Le Monde des 16, 23, et 30 Aout 75, cités par J. CORTOT, op cit.

sont donc pas uniquement relatifs à la taille des établissements.

De ce point de vue, l'hôtellerie ressemble à l'agriculture : majorité d'établissements familiaux, dispersion de l'activité, résistance des petits établissemnts par une activité supplémentaire, pénibilité du travail, problèmes de succession, etc.
Mais plusieurs facteurs amènent à mesurer cette appréciation :

1) L'activité hôtelière est plus sensible que l'agriculture à la regression économique et sociale de son environnement. Les hôtels les plus en danger actuellement sont ceux situés dans l'arrière-pays et dans la zone de montagne. Les créations sont principalement localisées sur le littoral et le PUIR, ainsi que sur la zone de passage.

2) La stagnation de la taille des hôtels familiaux ne provient pas d'un manque de financement : les hôteliers peuvent résister relativement bien et pourraient investir, mais l'augmentation du nombre des chambres implique d'employer une main-d'oeuvre salariée, ce qui pose des problèmes insurmontables en particulier du fait du caractère saisonnier de l'activité (cf les déclarations citées plus haut) .

3) Ce problème est lié à un autre plus fondamental : contrairement à l'agriculture, les progrès de la productivité du travail sont quasinuls : il est impossible pour un hôtelier d'élargir son activité en maintenant un cadre familial de travail.

4) Aucun phénomène d'intégration de l'hôtellerie traditionnelle comparable à ce qui existe en agriculture ne se développe actuellement. Même si le travail hôtelier devient chaque jour plus pénible, on ne peut parler de "processus de prolétarisation" de ce travail.

5) Enfin, si l'agriculture est issue d'un mode de production pré-capitaliste, l'hôtellerie est le plus souvent liée au développement du tourisme, c'est à dire en dernière analyse du capitalisme.

Le problème de la lutte des classes dans l'hôtellerie est donc encore plus complexe que dans l'agriculture. Les révolutionnaires ne prennent pas la défense d'une couche sociale pour des raisons "électorales" ou humanitaires. L'étude de J. Cortot, en montrant la différenciation de l'hôtellerie, met le doigt sur un problème plus fondamental encore : quelle couche de l'hôtellerie doit-on défendre ? Et sur quels mots d'ordre ? Quelques pistes ont été tracées dans cet article : il reste à les exploiter ...

J.F. PROUST.

LARZAC :

L'armée va-t-elle empocher 10 000 ha ?

Un précédent article (Cahier nº 2) retraçait la lutte contre l'extension du camp militaire. Rappelant l'importance de l'enjeu du Larzac, mais aussi soulignant comment à l'heure actuelle la lassitude et la démobilisation risquaient de peser lourd dans la balance du rapport de forces, nous réaffirmions notre opposition à tout projet d'extension du camp.

Il est clair en effet qu'il faut obtenir l'abandon pur et simple du projet. Mais aujourd'hui, il est de moins en moins évident que tous les éléments présents sur la scène politique de la défense du Larzac veuillent atteindre ce but. Ces derniers temps, la lutte semble avoir perdu tout caractère de masse, et l'on aurait tendance à préférer un peu trop les antichambres de Préfectures au grand rassemblement populaire, tel celui du Rajal del Guorp.

Aussi, face à ces manoeuvres, nous posons une question :

... où en est le Larzac ?...

- Décembre 1975 : le Préfet de l'Aveyron déclare qu'il n'y aura pas d'expulsion de paysans sur le LARZAC, et appelle ces derniers à la concertation ;

- 5 Mars 1976 : le Conseil d'Etat reconnait l'extension du Larzac comme étant d'utilité publique. Les paysans ripostent en allant pique-niquer dans le périmètre du camp actuel.

- 27 Mars 1976 : le sous-Préfet invite les paysans à une table ronde. Ils sont accompagnés par les conseillers généraux des cantons concernés par l'extension (3 socialistes, un Centre Démocrate). Le comité millavois de défense, représentant local des organisations en lutte impose deux observateurs.

Le sous-Préfet explique que le Gouvernement lui donne six semaines pour avancer une solution à ce problème... mais il ajoute aussitôt qu'il ne peut avancer aucune proposition ni aucun plan et aucun projet, qu'il ne peut faire aucune promesse, apporter aucune garantie. Néanmoins, le principe d'une prochaine rencontre est décidé et fixé au 16 Avril, rencontre qui n'apporta rien de plus que les précédentes.

En clair, on nous a proposé d'échanger un relatif succès de notre lutte contre du vent !

Si on fait les comptes : 3000 ha pour le camp actuel
+ 3000 ha acquis en 4 ans par l'armée
+ 900 ha de communaux que la mairie de La Cavalerie est prête à brader
+ X...ha de terre en pourparlers sur les domaines de La Tune, La Malène

TOTAL : 10 000 ha pour l'armée !

Autrement dit, on n'est pas loin des 17000 ha prévus dans le projet initial du camp. Certes, ces terres sont éparpillées et ne forment pas un seul tenant. Mais qu'était-ce donc, ces rencontres à la Préfecture, sinon un essai pour regrouper cet ensemble autour du camp actuel afin de créer un tout, par le biais d'échanges de terrains entre propriétaires paysans et l'armée !

Ce problème réglé, le pouvoir a les mains libres pour agrandir le camp au fil des années. C'est le procédé "Canjuers", qui a permis en dix ans de réaliser un camp de 35 000 ha.

Entreprendre des négociations, c'est accepter l'extension du camp, la mort d'une région en déconfiture économique. Il faut refuser cet engrenage !

Que cherchent donc tous ceux qui sont prêts à négocier, à marchander, à brader l'acquis des luttes ?

- Quand le sous-Préfet invite tout le monde autour d'une table, il n'y aurait rien d'étonnant d'y voir le conseiller général Julien, centriste, et Gabriac, maire UDR de Millau, fervent partisan de l'extension du camp et qui prône la concertation depuis le début ...

- Certains parmi les paysans cherchent depuis le début de la lutte la meilleure façon de s'en tirer, d'un point de vue de gros propriétaires terriens. Pour ces paysans qui n'hésitent pas à faire les compte-rendus de réunions aux Renseignements Généraux, le sous-Préfet est un familier, et la négociation un moyen de s'en tirer avec un bon magot (à ce titre, il est intéressant de savoir que la ferme des Cuns [illegible],achetée par un docteur parisien il y a une dizaine d'années pour 6 millions d'AF, a été revendue l'an passé quelques 90 millions par ce même monsieur). Si ces paysans n'avaient pu jusqu'à présent jouer le " chacun pour soi ", c'est qu'ils étaient conduits et portés par un vaste mouvement de masse, assez puissant pour les contraindre à s'unifier à la lutte du Larzac. Certes, unité apparente, mais qui à un moment donné de la lutte était nécessaire.

Il reste que la majorité des paysans est décidée à lutter jusqu'au bout, mais soumis aux pressions des notables locaux qui les incitent à la négociation. Il faut aujourd'hui comme hier les encourager, les soutenir, et pour cela retrouver une unité autour d'un large mouvement populaire.

- Enfin, pour d'autres dont les motivations sont principalement électorales, il s'agit essentiellement par cette opération de négociation d'attirer un certain nombre de voix de droite... Elu avec les voix des travailleurs, les travailleurs attendent autre chose des élus socialistes qu'une prétendue concertation avec les pouvoirs publics, concertation qui n'est en fait que de la collaboration de classe. Car si dans un premier temps la rencontre avec le sous-Préfet ne devait être qu'une démarche de simple observation, pour sa-

voir ce que le pouvoir proposait, cette démarche se changea vite en une pure phase de négociation. Négociations rejetées unanimement par les travailleurs, la grande majorité du comité millavois de défense, et la base du P.S., le tout exerçant une telle pression que nos trois conseillers durent quitter la table des négociations et sauver la face en affirmant leur opposition à toute extension et la suspension des négociations.

Il faut avoir conscience de tout cela. Six années de lutte, c'est long, c'est sujet à la démobilisation, à la lassitude...et la partie n'est pas gagnée. Plus que jamais, à l'heure où des négociations douteuses, plus ou moins "derrière le dos", ont lieu, il faut que le soutien s'amplifie, que les révolutionnaires interviennent de façon croissante dans les comités d'action Larzac qui existent un peu partout dans l'hexagone. On l'a déjà dit, leur action peut jouer un rôle décisif dans cette lutte en tant que structure "contre-poids" aux hésitations des paysans et à la politique des notables.

Quant à nous, nous avons conscience, dans une ville où la dégringolade économique continue, où après la ganterie c'est autour de la mégisserie d'alimenter une liste noire de 1200 chômeurs, dans une ville transformée en "zone touristique" deux mois de l'année et en ville de retraités le reste, que la cause du Larzac ne se gagnera que si les ouvriers de Millau et les paysans du Causse luttent ensemble pour l'abrogation totale du décret d'extension. Nous luttons, sur place, pour cela.

A l'heure des négociations, soyons vigilants, exerçons une pression constante et préparons d'autres démonstrations pour faire reculer le pouvoir !

SUL LARZAC, VOLEM PAS ESTRE
MANJAR, NI ROSTIDA, NI BOLIDA
E PAS MAI EN SAUCA

le reborsier de Millau

NAUSSAC :

un nouveau Larzac ?

LA NATURE DU PROJET

La Lozère, le département le plus pauvre et le plus dépeuplé de France (70 000 habitants environ),à 7 km de Langogne, le village de Naussac avec sa vallée est menacée de mort.

Depuis plus de 25 ans les paysans vivent dans l'incertitude et l'angoisse, sous la menace de l'exode. Le projet date en effet de 1952, et c'est l'EDF qui en était l'instigateur. La SOMIVAL (Société de Mise en Valeur de l'Auvergne et du Limousin), société d'économie mixte c'est à dire à capitaux publics et privés, l'a repris à son compte.

Naussac est situé au coeur d'une plaine d'effondrement, conséquence des bouleversements de l'ère tertiaire, à une altitude de 900 m relativement faible pour cette région de hautes terres : le bassin de Naussac est un secteur privilégié au milieu de ces hauts plateaux du Massif Central tant pour l'agriculture et l'élevage que pour le production forestière et le tourisme. Plusieurs ruisseaux, à très faible débit, notamment le Donozau drainent ce bassin, avant de se jeter dans la vallée voisine de l'Allier.

Le projet actuel : le 17 décembre 1970, la SOMIVAL a été chargée par un conseil interministériel d'étudier dans quelle mesure le site de Naussac se prêterait à l'édification d'un barrage réservoir. Le projet a été présenté aux élus puis à la population en Décembre 1971, ayant été soumis à une enquête préalable à la DUP du 21 Mai au 20 Juin 1973, et pour la commune de Langogne seulement, à nouveau en Septembre - Octobre 1975.

Grâce au projet de barrage-réservoir de Naussac, la SOMIVAL prétend régulariser le débit de l'Allier et de la Loire et améliorer l'alimentation en eau potable des villes, l'irrigation, la dilution de la pollution, le développement du tourisme ...

NAUSSAC, UN PROJET ABERRANT

a) Tout d'abord, le relèvement des étiages serait très insuffisant en raison des difficultés de remplissage : comme la capacité de la retenue projetée par la SOMIVAL est de 190 millions de m3, il est prévu dans une première tranche de dériver par galerie les eaux du Chapeauroux, soit 70 millions de m3. Il faudrait donc plus de 2 ans sans vidange pour remplir la retenue. La deuxième tranche, inévitable, serait très onéreuse (soit dérivation des eaux de l'Allier et du Langouyrou, soit pompage directement dans le lit de l'Allier). Notons à ce sujet qu'il n'y a pas eu à ce jour de véritable enquête hydraulique, ni de réglement d'eau en ce qui concerne le Chapeauroux, pour garantir les intérêts vitaux des collectivités et des particulier

En somme le projet prévoit la construction d'un barrage réservoir là où il n'y a presque plus d'eau, de plus la très faible profondeur de la retenue entraînerait une intense évaporation, chiffrée à 17 millions de m3 par an, entraînant des risques d'ensablement et augmentant l'envasement.

b) L'écrêtement des crues serait insignifiant : " étant donné son mode de remplissage, essentiellement par dérivations, le réservoir de Naussac sera à cet effet de peu d'efficacité " (bulletin de l' ANECLA de Septembre 1975). Des affirmations comme celles de Sudreau à l'Assemblée Nationale le 7 novembre 1975 induisent donc en erreur les riverains de la Loire et de l'Allier.

c) L'aspect énergétique : le projet de Naussac ne permettrait aucune production d'énergie, mais entraînerait une dépense d'énergie dans l'hypothèse d'un pompage (2º tranche).

d) Problèmes géologiques : la note de présentation de la SOMIVAL constate seulement l'existence de la grande faille de Naussac et mentionne que " le site de Naussac n'est traversé par aucune faille importante ".

En fait, de nombreuses failles existent dans ce secteur et selon M. Lesty, ingénieur en chef des Mines d'uranium du Cellier, " seuls des relevés géophysiques détaillés pourraient permettre un tracé précis de ces accidents; en fonction de ces résultats, des essais de perméabilité pourraient vraisemblablement permettre d'évaluer les risques de fuite de la réserve d'eau, en particulier en direction de Langogne ". Pourquoi, d'ailleurs, la fédération des organismes de défense de Naussac n'a-t-elle jamais pu obtenir communication du dossier géologique, ni de l'étude complémentaire réalisée en 1973, après la première enquête ? Et la note de présentation de la SOMIVAL ne reconnaît-elle pas que " la rive gauche de l'ouvrage de retenue est constituée de gneiss sain et massif, et la rive droite essentiellement formée de granulite très fissurée mais saine "...

" Les essais d'eau ont montré une perméabilité assez forte de l'appui rive droite ". C'est précisément de ce côté là que se trouve la ville de Langogne, située en contrebas (913 m à la gare, cote de la retenue : 947 m). Naussac ne répondrait donc que très incomplètement et très insuffisamment aux buts recherchés.

NAUSSAC : UN CHOIX POLITIQUE

Naussac s'inscrit dans le cadre de la politique de désertification de notre région. Le Larzac n'est pas très loin, le parc national des Cévennes, le projet de création d'un complexe touristique sur le Causse Méjean, la spéculation sur les terres ont fait de la Lozère un véritable désert.

A Naussac comme au Larzac, les principaux intéressés ont été tenus à l'écart de toutes les décisions.

Ce projet : qui sert-il ?

C'est d'abord une solution de facilité pour la SOMIVAL reprenant pour la plupart les études déjà faites en 1952 par l'EDF, tirant un substanciel profit de ces études ... Mais surtout à l'irrigation des plaines de Limagne pour le plus grand profit des gros maïsiculteurs, pour le camouflage, la dilution de la pollution des industriels et notamment de Michelin et Cégédur.

Plus grave encore, seule l'agence financière de bassin en parle dans son Livre Blanc, le refroidissement des centrales nucléaires EDF dans le Val de Loire...(Chinon, St Laurent des eaux, et bientôt Dampierre en Burly ...)

Aujourd'hui, le ministère de la Défense Nationale est également intéressé par le projet : dans son rapport au Conseil Général de la Lozère, le préfet indique : " une procédure d'instruction mixte a été lancée par ce service le 7 Février 1974, en application du décret du 4 Aout 1955 ". Un fait surprenant, le 5 octobre dernier, l'armée avec hommes et matériel vint faire des manoeuvres. D'intimidation comme le disent certains paysans. A ce sujet, Gilbert Millet, député communiste, est intervenu à l'Assemblée Nationale le 10 Décembre pour demander des précisions au ministre de l'agriculture. La réponse n'apporte rien de précis, une affaire à suivre...

Naussac, une catastrophe pour la Lozère.

Le projet prévoit en effet :
- l'immersion de 1050 ha
- l'expropriation de 1280 ha, dont 976 de Surface Agricole Utile (76 % du total, alors que la moyenne départementale est de 61 %) de terres bien situées (micro climat, proximité de Langogne : services, marchés...), et mécanisables.
- Cela entraînerait également la disparition de 600 bovins et près de 2000 ovins environ (charge moyenne en UGB : 0,60/ha contre 0,25 en Lozère).

En ce qui concerne le tourisme, le projet aurait les pires conséquences, car ce serait :
- une source de pollution lors de la vidange estivale (boues, odeurs)
- une source de brouillards et d'humidité.

Sa réalisation entraînerait également pour le canton de Langogne la perte d'un revenu brut estimé en 1973 à 3 millions de F. Ce serait un non-sens économique, sachant que la ville de Langogne connait un très fort taux de chômage et un exode croissant, tout cela bien aidé par une gestion désastreuse de la Commune ...

Mais ce projet entraînerait surtout :
- le déracinement de 130 personnes ...
- la disparition de 24 exploitations et l'amputation de 40 autres

qui de fait disparaîtront, soit 64 paysans privés de leur outil de travail dont une forte proportion de jeunes.

- l'ennoiement de la quasi-totalité de la Commune de Naussac et la perte de 1/5 de sa superficie pour celle de Langogne, la disparition d'un village et de plusieurs hameaux.

- Un coup fatal porté aux communes de la vallée du chapeauroux, mutilée : Auroux, Laval-Atger, Saint-Bonnet ...

Depuis de longues années, la réalisation de ce projet bloque l'avenir de toute la région (plus d'investissements ni d'améliorations, plus de permis de construire) et crée un climat psychologique intolérable.

Le 7.2.76, le barrage-réservoir était déclaré d'utilité publique

NAUSSAC ; LES PAYSANS EN LUTTE

Pour comprendre la situation, il est nécessaire de faire un bref rappel historique de la lutte engagée par les paysans contre l'arbitraire du pouvoir au service du capital.

C'est en fait en 72-73 que les paysans de Naussac prennent en charge la lutte. Il y a tout d'abord une première manifestation à Langogne avec les paysans du Larzac, puis en Février 73 la parution du livre blanc qui démontre point par point, avec une documentation importante, la véritable nature du projet. C'était les années de la première enquête d'utilité publique qui fut annulée pour vice de forme

Après plus d'une année d'attente (2º enquête d'utilité publique), les paysans commencaient alors une campagne de popularisation intensifiée les derniers mois de l'année 1975. La manifestation du 2 Octobre 75 pour la fermeture de l'enquête parcellaire, avec plus d'un millier de personnes précédées par un cortège de 80 tracteurs, marquait une nouvelle étape. En Novembre 75 un manifeste était signé par 53 paysans réaffirmant leur volonté de rester au pays.

Le 7 Février 76, le projet était déclaré d'utilité publique. Le conseil municipal de Langogne démissionnait le 26 Février, celui de Fontanes le 7 Mars, Auroux le 22 Mars et Laval-Atger le 17 Avril. Le 5 mars les paysans bloquèrent la route au secrétaire du Préfet et au directeur départemental de l'Equipement venu pour une réunion au village de Naussac à propos du relogement, montrant ainsi leur détermination. A la suite de cette action les paysans décidèrent d'engager

un certain nombre d'actions :

- occupation des lieux d'implantation du barrage ;
- meetings de popularisation, conférences de Presse ;
- rassemblement dans la vallée au mois d'Aout (les 7 & 8) ....

La journée du 5 marquait également un certain durcissement dans la lutte, les paysans n'ayant que très peu d'espoir malgré un dernier recours en Conseil d'Etat.

NAUSSAC : QUEL SOUTIEN ?

Les paysans de Naussac ont fait pendant trop longtemps confiance aux notables. Mais aujourd'hui, face à l'arbitraire du pouvoir qui a entraîné une certaine radicalisation, une prise en charge plus directe de la lutte par les paysans prenant position contre le programme nucléaire (comité de défense de la vallée de Naussac) et dévoilé la véritable nature du projet, a mis a nu l'hypocrisie des divers notables.

La création de la fédération des organismes de défense de la vallée, regroupant le comité de défense de la vallée animé par les paysans les plus combattifs - le plus influent au sein de la fédération -, et l'association de défense des sinistrés née de l'initiative des notables locaux prêts à négocier les expropriations aujourd'hui (plus de réelle existence), a montré la volonté des paysans de lutte ensemble, déjouant ainsi les "magouilles" des notables prêts à tirer leur épingle du jeu ...

En Lozère, de nombreux travailleurs et paysans sont solidaires de la lutte des paysans de Naussac, car c'est aussi la leur, celle de toute l'Occitanie, contre la politique de désertification, contre le chômage et l'exode ...

> La lutte des paysans du Larzac a eu un impact très important sur ceux de Naussac, qui ressentent aujourd'hui la nécessité d'un soutien actif et le plus large possible. L'heure des illusions est passée, plus que jamais une mobilisation générale est à l'ordre du jour. Pour rallier le plus grand nombre de travailleurs, paysans et jeunes décidés à garder Naussac, il faut populariser dans toute la région la lutte de ceux de Naussac et préparer les actions prévues par les paysans, notamment le rassemblement des 7 & 8 Aout. Pour que Naussac soit un véritable nouveau Larzac, mettant en échec la politique du pouvoir en Occitanie ....

Une lutte, à suivre ...

Daniel ABRIAL.

: Zone noyée
: Zone d'aménagement public – Relogement
FONTANES : Communes
L'ALLIER

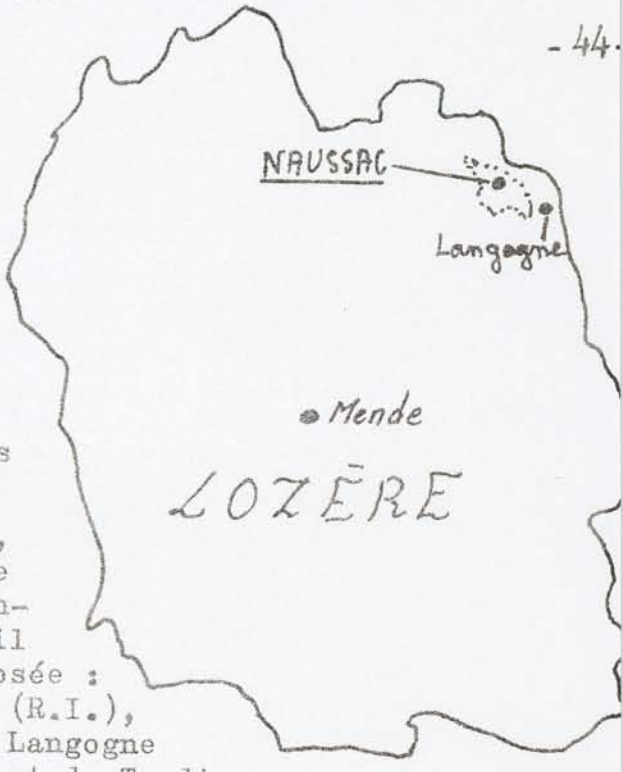

NAUSSAC - DERNIERE

" A partir du moment où la décision est prise, je suis persuadé que nous n'avons pas intérêt à nous dresser les uns contre les autres ".

Ainsi parlait le colonel Crespin, président du Conseil Général de Lozère et Conseiller Général du canton de Langogne, à la dernière session du Conseil Général, après qu'une délégation composée : du Préfet, du Sénateur, des 2 députés (R.I.), de Crespin, du Maire de Naussac et de Langogne (démissionnaire), du Pdt de la FDSEA et de Tordieu, président de la fédération des organismes de défense de la vallée de Naussac, aît été reçus par Poniatowski, ce dernier leur confirmant la réalisation du barrage-réservoir, avec toutefois un certain nombre de promesses telles que " la nomination d'un fonctionnaire de haut niveau (sic) susceptible de régler les problèmes humains " ... A noter l'unanimité du Conseil Général par absence de toute réaction de la part des conseillers PS et PC ...

Malgré une opposition discrète de certains à la construction du barrage-réservoir de Naussac, les notables alors jouent la carte de l'électoralisme, et placés devant les faits montrent aujourd'hui aux paysans et à tous les Lozériens leur degré d'ypocrisie ... La réaction des paysans de Naussac ne s'est pas fait attendre. Le comité de défense de la vallée demande la démission de Crespin qui de fait ne représente plus rien dans le canton de Langogne.

Aussi, face à l'intransigeance du pouvoir, une riposte massive est nécessaire, préparée par le rassemblement des 7 & 8 Août dans la vallée. De ce rassemblement dépend l'avenir de la lutte engagée par les paysans pour la défense de leur outil de travail. Tous les travailleurs des villes et des campagnes sont concernés !

Soutien total aux paysans de NAUSSAC!

TOUS au RASSEMBLEMENT les 7-8 Août !

NON au Parc National des CEVENNES !

En Septembre 1970 naissait le Parc National des Cévennes (PNC) - projet qui fit et fait couler beaucoup d'encre et de salive : en vain ... le Parc s'est installé patiemment mais sûrement bien que la population locale y soit au départ opposée.

Il est le quatrième des Parcs Nationaux de France (après la Vanoise, Port-Cros, et le parc des Pyrénées). Mais c'est le plus grand, et surtout le SEUL HABITE .

Il se compose de deux zones qui recouvrent trois départements (la Lozère essentiellement, ensuite le Gard et l'Ardèche).

La zone-Parc s'étend sur 84000 ha, habitées par 450 habitants, et la zone périphérique enserre cette zone-parc sur 240 000 ha. Les principales bourgades cévenoles : Villefort, les Vans, Génolhac, Vialas, Ste Croix Vallée Française, St Jean du Gard, Florac, Ste Enimie ... se situent dans cette zone périphérique.

Pourquoi un Parc National en Cévenne ? Quelles sont les raisons qui ont pu déterminer cette implantation géographique ?

Les Cévennes, depuis le déclin du ver à soie, crèvent à petit feu. Plus aucune activité économique ne subsiste : la population vivote sur son jardin ou son petit commerce. Les mas se vident à toute allure : seuls des retraités et de vieux paysans demeurent.

La liquidation des houillères d'Alès et de La Grand Combe accélère ce déclin ; les seuls bourgs encore vivants grâce à la présence de mineurs se vident à leur tour (La Grand Combe, le

Collet de Dèze). Sur le plan agricole, l'élevage des chèvres et la fabrique du Pélardon, et plus au Nord sur les pentes du Mont-Lozère l'élevage des bovins, permettent de sauver la face : mais les agriculteurs cévenols subissent eux aussi la crise agricole (le bétail se vend mal...).

Le tourisme de plus en plus dense fournit seulement à la population cévenole une source d'appoint aux revenus agricoles insuffisants (vente des produits de la ferme, accueil à la ferme ou dans des gîtes ruraux).

Depuis la création du Parc, la situation démographique n'a fait qu'empirer : la zone-parc Lozère connaît un taux de dépopulation de l'ordre de 15 %.

Le P.N.C. s'est donc implanté dans une région sous-développée économiquement et de surcroît sous-peuplée : une telle situation n'a pu que le favoriser.

Comment fonctionne ce Parc ?

Il est géré par un " Conseil d'Administration" dont les pouvoirs ont été déterminés par décrets :

- le contrôle administratif et technique est assuré par le Ministère de l'agriculture ;
- le Préfet peut ordonner des suspensions, des mesures, des travaux, qui sont contraires à la réglementation du Parc ;
- le directeur est nommé par le Ministre de l'agriculture ;
- les maires ne peuvent délivrer les permis, permissions, alignements, autorisations prévues par le Code d'administration communale qu'avec l'accord du directeur du Parc et du Préfet.

De qui se compose ce Conseil ?

Il compte 50 membres répartis en 3 catégories :

1º) 14 fonctionnaires nommés sur proposition du ministre intéressé (il y a 1 à 2 représentants de chaque ministère) ;

2º) 15 conseillers généraux et maires nommés sur proposition des conseillers généraux du Gard et de la Lozère, après avis du Préfet

intéressé . Monod, conseiller général (PS) du canton de Ste Croix Vallée Française et Terrisson, conseiller Général (PC) du canton de Florac en font partie.

3º) 21 personnalités diverses désignées après avis du Préfet .

2 agriculteurs (et seulement 2) représentant l'un la chambre d'agriculture du Gard et l'autre celle de la Lozère, et de surcroît eux aussi désignés par le Préfet, participent à ce Conseil.
... l'agriculteur lozérien est comme par hasard vice-président de la F.N.S.E.A. Lozère ...

Quel rôle joue ce Conseil BIDON ?

Au niveau des choix, des décisions à prendre, aucun d'acquiescer les projets définis en haut lieu. De l'avis même de ses membres, il n'a aucun pouvoir de décision : lors des séances on leur fournit un dossier sur les projets sur lesquels ils doivent voter immédiatement sans en avoir pris connaissance au préalable.

Par ailleurs l'administration du PNC se compose d'une cinquantaine de personnes : directeur, secrétaires, animateurs culturels...

18 moniteurs-gardes et 7 chefs de secteur répartis sur les divers secteurs de la zone parc ont pour tâche de faire appliquer et respecter la réglementation du Parc; ils se déplacent sur leur secteur à pied, à cheval ou en ski, vêtus d'un costume kaki... (c'est très "écologique").

Les objectifs "officiels" du Parc.

DECLARATION
de Jean Donnadieu de Vabres,
Président du Conseil d'Administration
du Parc National : ....

Nous voulons réaliser dans ce pays,
avec l'aide de tous ceux qui l'habitent et de tous ceux
qui l'aiment, .
une oeuvre vivante.

Il s'agit de protéger nos paysages,
de préserver et régénérer la végétation et la faune
denos montagnes,
de restaurer les sols,
de sauver de la ruine tant de vieux édifices,
témoins d'une longue histoire.

Au-delà de cette mission de protection et de conservation,
le Parc doit apporter aux Cévennes une chance nouvelle :
celle offerte par le développement du tourisme,
d'un tourisme qui devra être organisé
par les Cévenols eux-mêmes
et qui ainsi respectera le caractère et les traditions
de notre pays.

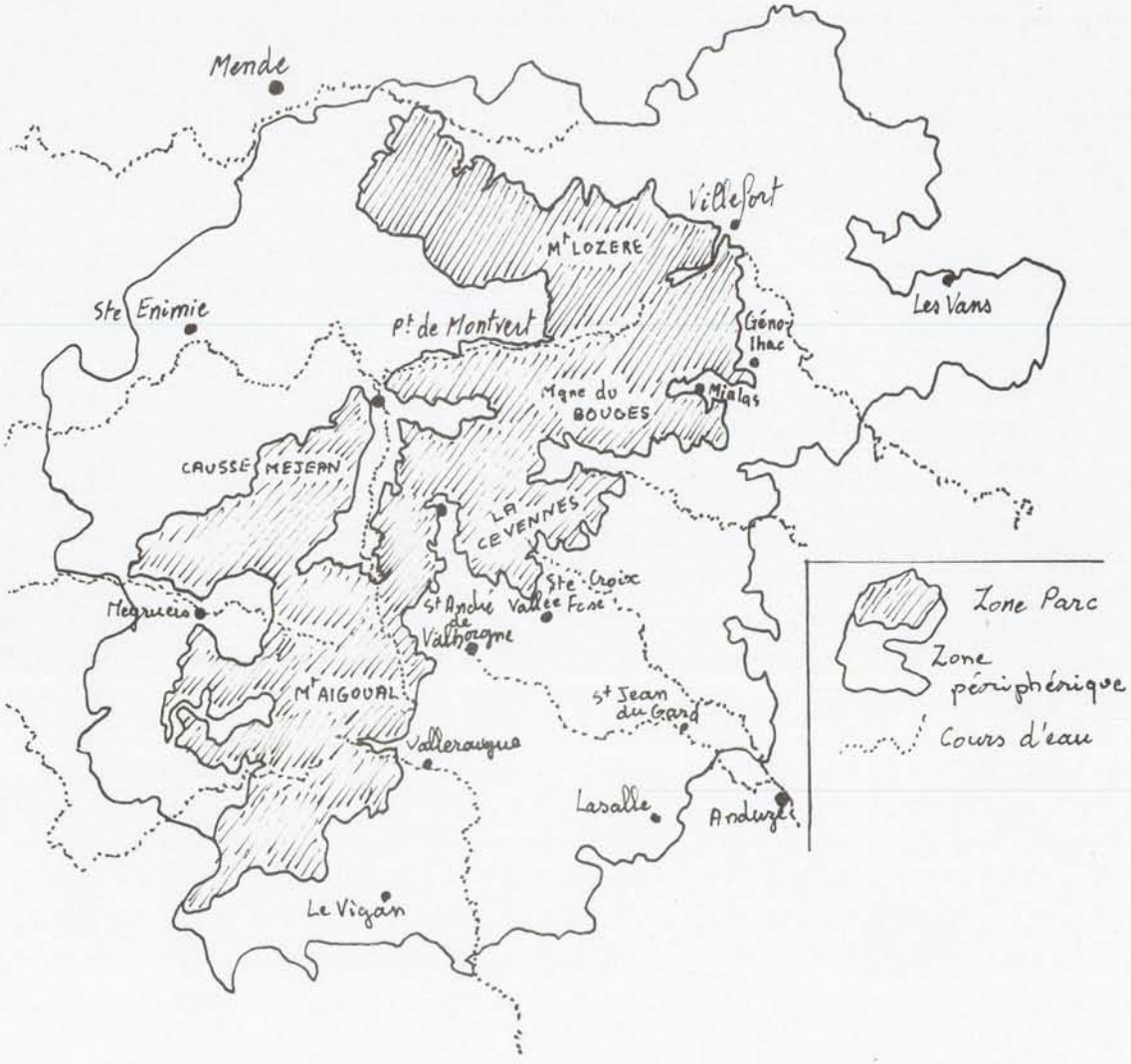

Lors d'une récente Conférence de Presse, l'actuel directeur du Parc, Leynaud, déclarait que le Parc devrait encourager une agriculture vivante et dynamique, vaincre l'isolement par le désenclavement routier et endiguer le tourisme :

" On doit promouvoir un endiguement du tourisme qui devient un tourisme de masse, dans la mesure où il rompt l'équilibre entre population permanente et population temporaire. Il faut arrêter la flambée du prix des terres, réussir l'osmose ville-campagne par un tourisme de contact, d'intégration, d'hospitalité, de participation et non de spectacle ".

Ah ! les belles paroles ... qui formulées dans le système actuel ne devraient que rassurer les méfiants et convaincre les oppositionnels !

En dehors de ces discours enjôleurs, qu'en est-il des réalisations concrètes et des visées véritables que l'on peut discerner à travers elles ?

Sur le plan agricole

le P.N.C. espère conserver 70 % des agriculteurs de la zone-Parc. Et puis l'on ose parler d'une agriculture vivante et dynamique quand l'on veut stabiliser ainsi la population agricole : il s'agit plutôt d'immobilisme et d'inertie.

Que fait le Parc pour encourager les jeunes agriculteurs à s'installer ? Il leur accorde des subventions pour réparer leurs locaux agricoles et leurs habitations : mais à condition que ceux-ci le fassent selon certaines normes (toiture en lauzes, bâtisse en pierre apparente ...) en bref des constructions fort onéreuses leur sont imposées. Les subventions sont bien maigres en rapport ! Et les agriculteurs, déjà atteints par le coût de leur matériel agricole, ne peuvent investir dans de telles opérations : une raison supplémentaire pour abandonner leur terre.

Le Parc a acheté 2000 ha de pâturages sur le Mt Lozère, en zone-Parc, qu'il a loués à un groupement d'agriculteurs. Aux dires du directeur " cette opération est faite avec un souci de composition du paysage. Le Parc inventera avec les agriculteurs un système

d'exploitation qui satisfasse les randonneurs, les touristes et les visiteurs. Il s'agit de conserver à ce pays son caractère de terre vivante en assurant la permanence de l'exploitation agricole dans des conditions écologiques ".

Il est certain que si les Cévennes n'étaient pas entretenues par les agriculteurs, si elles étaient le domaine des Landes, des genêts et de la forêt, elles attireraient beaucoup moins "certains touristes" habitués à un certain confort ...

L'agriculteur doit donc être le jardinier de la nature : c'est pour la rendre beaucoup plus accueillante - donc rentable - que l'on désire conserver une espèce en voie de disparition :

LE PAYSAN CEVENOL.

Voilà pourquoi on les "chouchoute" ! (expression employée par l'ex-directeur du PNC). Les agriculteurs de la zone périphérique, eux, n'ont pas droit à tous ces égards. C'est pourquoi certains paysans voudraient que leur hameau et leurs terres soient inclus à présent dans la zone-Parc.

Sur le plan social

le PNC à sa création, pour séduire la population récalcitrante, disait que cela créerait de multiples emplois, enrayant ainsi l'exode.

Au départ les gardes du Parc ont été choisis parmi la population locale; mais progressivement, au fur et à mesure que la ligne du Parc se faisait plus nette, les gardes moniteurs autochtones démissionnaient, se refusant à devenir les larbins d'une administration repressive, et par rapport à la population cévenole, et par rapport à une certaine forme de tourisme...

Seule la bourgade de Florac, siège administratif du Parc, a bénéficié du Parc : sa population a augmenté, le Parc attirant tout un tas d'activités artisanales, touristiques, culturelles parallèles (cf l'association Drailles).

Sur le plan touristique

la ligne du Parc est claire dans ce domaine : lutter contre le tourisme populaire actuel et instaurer un tourisme élitique.

Par quels moyens ?

Il faut signaler tout d'abord que les Cévennes accueillent chaque week-end et l'été une grande partie de la population du bassin alésien et nîmois ayant souvent des origines cévenoles. Aux dires de certains cévenols, et de l'administration du Parc surtout, les Cévennes sont "colonisées" par les gardois ! " Ils viennent nous voler nos rares richesses, nos champignons, notre gibier, nos myrtilles ..., ils viennent nous prendre notre pain " ! Ce sentiment anti-gardois a été subtilement récupéré par le Parc : une série de mesures ont été prises par celui-ci pour protéger la population cévenole contre ces envahisseurs, ces pilleurs mal-éduqués.

C'est ainsi que pour ramasser des champignons, des myrtilles dans les bois, il faut être propriétaire d'une carte que l'on délivre seulement aux agriculteurs ayant des terres en zone-Parc : de même pour la pêche et la chasse.

Excellente opération qui a mis momentanément les agriculteurs cévenols du côté de l'administration du Parc.

Par contre, on va bien recevoir le pilleur éduqué : pour eux les structures les plus écologiques et les plus authentiques vont être mises en place.

S'il est interdit dans certaines régions du Parc de circuler en voiture, par contre il est permis d'y circuler à pied, à cheval, en ski de randonnée ou de fond.

Pour héberger ces touristes éduqués, on va mettre en place tout un réseau adéquat : l'accueil chez l'ahbitant est la formule favorite (très à la mode !) : le Parc subventionne à 80 % les gîtes ruraux à condition que les paysans propriétaires laissent leurs terres pour la chasse, la pêche, la cueillette ... à la disposition de leurs hôtes... Il va sans dire qu'il faut avoir un porte-monnaie bien rempli pour accéder à ces gîtes : d'où la prolifération ces dernières années des toubibs belges, des industriels allemands en Cévennes.

D'autres formules plus sophistiquées sont créées. Style le village de vacances du " Serre de Lacau ", complexe touristique pour amateurs d'équitation.

Mr Reynaud a projet de faire du Mont Lozère ... " le Canada de

la France " : que l'on pourra traverser en hiver à traîneau (avec bientôt fond sonore de hurlements de loups pour faire glousser les touristes aventureux ?...)

Quant au camping sauvage qui avait beaucoup de succès, il est évidemment proscrit; par contre toutes les structures d'accueil collectives de la zone périphérique (camping, village de vacances, aire de loisirs etc..) doivent être prises en charge par les municipalités. Et lorsque l'on connait le budget de ces dernières, on peut vite en déduire la limite de leurs réalisations. Une telle situation profite évidemment aux particuliers qui ont la possibilité d'investir : les campings et les villages de vacances privés, les hôtels de standing se développent.

Sur le plan culturel

En saison morte, des veillées sont organisées par le Parc dans les hameaux : des montages audio-visuels, des films circulent.

Mais l'animation culturelle se fait essentiellement l'été, pour les touristes. Parallèlement les édifices historiques deviennent musées : par exemple le Parc a rénové le Temple du Pont-de-Montvert et l'a maintenant à sa disposition. L'été dernier il y a établi une exposition sur l'Ordre des Templiers, présent autrefois à l'Hôpital, et qui étaient les seigneurs de la région.

... alors que Le Pont-de-Montvert est le foyer de la révolte des Camisards, on préfère faire diversion ...

La politique du Parc est habile : par l'intermédiaire de toutes sortes de mesures, il a su mettre de son côté la population pourtant au départ farouchement opposée : il en fait ses complices et les serviteurs de ses projets.

Que demande-t-on au Cévenol ? De se comporter en brave indien qui accueillera à bras ouverts les touristes en mal de verdure, de civilisation authentique ... Pour l'instant les Cévenols se laissent duper. Jusqu'à quand ?

On ne doit pas juger du Parc à partir de telle ou telle mesure : certaines sont alléchantes ! Mais il faut le rejeter en bloc, car dans la société actuelle les Parcs Nationaux ont un rôle bien défini : c'est la soupape de sécurité, c'est la fleur qui masque la merde. Sur la côte languedocienne, on entasse les gens à outrance : là, le tourisme de masse (mais non populaire) est encouragé et organisé. Par contre, pour satisfaire une minorité, dans l'arrière-pays languedocien on va faire une réserve naturelle, destinée à une élite intellectuelle et sociale.

A certaines zones une vocation industrielle comme la vallée et le delta du Rhône, à d'autres une vocation militaire, le plateau du Larzac, à d'autres une vocation nucléaire ... et au milieu de tout ce bel et sain ensemble une région à vocation écologique : les Cévennes !

Ainsi va l'organisation capitaliste de l'espace.

Noémie CHAPELLE.

Le P C F et l'OCCITANIE :

questions-réponses

L' hebdomadaire SUD a publié dans le nº 8 (Mars 76) une interview de Maurice Verdier sur la déclaration des 5 fédérations du Languedoc-Roussillon du P.C.F. concernant la culture occitane. Nous en publions ci-dessous un extrait, ainsi que les réponses de la L.C.R. dont SUD a publié des passages dans son nº 10; et celles des Cahiers Occitanie Rouge (que SUD n'a pas publiée).

Dans votre déclaration vous parlez justement d'un patrimoine à défendre mais comment expliquez-vous l'engouement nouveau pour la langue d'Oc ?

Cette expression nouvelle de l'Occitan est un aspect de la crise régionale. Les gens constatent qu'ils vivent dans une région sous-développée et en ressentent une frustration. Les jeunes sans emploi sont conduits à partir de leur pays. Il est certain que l'attachement à la région serait moins fort si le problème du départ ne se posait pas à eux. Et puis les écrivains, les chanteurs ont contribué à amplifier ce regain d'intérêt pour le pays où l'on est né.

Comment réagissez-vous quand vous entendez le leader viticole Emmanuel Maffre-Bauge saluer le «peuple d'Oc ?»

Cela ne me hérisse pas mais nous avons une autre opinion. Nous considérons que les Occitans existent, mais ils ne forment pas un peuple constitué en nation. L'Occitanie n'a jamais été et ne sera jamais une nation. Le prétendre, c'est de la bouffonnerie. Quand je vois sur les murs «Parisiens hors d'ici», je pose la question : qui est le Parisien ? est-ce l'O.S. de Renault qui est le colonisateur alors que le PDG de Péchiney, parce qu'il serait né à Béziers, serait le bon Occitan ? Nous sommes favorables à tous les mouvements d'expression culturelle occitane. Nous pensons en même temps qu'il ne peut pas exister de mouvement politique occitan. La revendication sociale c'est l'affaire des syndicats nationaux pour les ouvriers, des organisations professionnelles pour les viticulteurs. Et la revendication politique revient aux partis politiques.

Pensez-vous que le partage soit aussi net entre le terrain politique et le terrain culturel ? des chanteurs comme Marti Patric, une troupe comme le «Teatre de la Carriera» n'abordent-ils par des thèmes politiques ?

Nous n'avons pas à intervenir dans le contenu politique des créations. Nous n'avons jamais demandé à Marti ou à Marie Rouanet ce qu'ils allaient chanter dans les meetings du parti. Alors que c'est nous qui fournissons le plus large auditoire aux artistes d'expression occitane. Les chanteurs ont en général des chansons d'un bon contenu. Nous ne leur demandons pas d'être neutres. Ils chantent les luttes du passé, ils expriment le désarroi de la jeunesse : cela est bon. Nous souhaitons simplement qu'au niveau de leur discours politique ils rejoignent le mouvement de masse pour une lutte unie.

Mais dès qu'on parle de colonisation, là nous sommes concernés. Nous considérons qu'il s'agit d'une expression réactionnaire. Nous avons eu des discussions avec le «Teatre de la Carriera» quand il jouait «Vie et mort de Monsieur Occitania» qui exaltait un peu le fusil et la lutte armée. Nous leur avons dit : «Nous ne sommes pas d'accord». Par contre de leur deuxième spectacle, «La Guerre du vin» nous n'avons rien eu à redire. En outre, chaque fois que nous le pouvons - en particulier dans les municipalités que nous dirigeons - nous apportons une aide concrète à l'expression culturelle occitane.

Vous n'avez toujours été aussi ouverts sur la question.

A un moment donné, c'est vrai que des réactions de rejet se sont manifestées. Pour beaucoup d'entre nous l'occitanisme s'identifiait au gauchisme. Mais depuis nous avons vraiment levé les butoirs. Comme il arrive souvent, le gauchisme tentait de s'emparer d'un terrain sur lequel nous intervenions un peu mais d'une manière insuffisante. L'aspiration occitane s'était alors tournée vers les mouvements gauchistes. Aujourd'hui ils sont en recul, comme chez les étudiants. Les bases sont redevenues saines.

Que pensez-vous des analyses de Robert Lafont et de la revendication autonomiste ?

Nous ne leur portons pas beaucoup d'intérêt. La thèse de l'autonomie est inacceptable. Remettre en cause la nation française nous semble aberrant. Ce serait retourner à un passé complètement liquidé. Opposer la culture d'Oc à la culture française aboutirait par exemple à empêcher de jouer du Molière à Pézenas. Il faut ajouter que la revendication occitane, quand elle va dans cette direction, dévoie les luttes, divise le mouvement populaire contre la crise, facilite les provocations qui servent le pouvoir. Et puis les formes violentes qui peuvent prendre ce combat comme en Corse ou en Bretagne sont rejetées par l'opinion. Comme à Paris restent incompris les attentats des viticulteurs.

On assiste aujourd'hui à la tentative de certains groupes de s'intégrer dans le mouvement viticole : Nous avons vu des gens de «Volem Viure al país» participer à des réunions du Comité d'action viticole. Et là nous ne sommes pas d'accord. Ou bien il s'agit d'un groupe culturel et l'action syndicale n'est pas son domaine, ou bien comme nous le croyons il s'agit d'un groupe politique qui se camoufle et qui essaie de récupérer le mouvement. Il n'est pas question que nous cautionnions cela. Par contre ce que nous voulons encourager, c'est tout ce qui est culturel.

Que comptez-vous faire ?

Nous comptons dans nos rangs et depuis longtemps des écrivains d'expression occitane, comme Félix Castan et Max Allier. Aux Éditions sociales nous allons sortir un livre en langue d'oc sur la région. Nous avons en tête d'organiser avec l'aide «de la Nouvelle Critique» un colloque sur la culture d'Oc considérée comme partie intégrante de la culture nationale. Nous pensons même à un autre colloque sur les langues régionales.

En Catalogne vos camarades du parti communiste vont plus loin puisqu'ils demandent, avec l'ensemble des forces politiques, le droit à l'autodétermination.

Nos camarades catalans prennent la responsabilité de leurs analyses : ils considèrent qu'en Espagne il y a un État multinational et que les nations ont là-bas une base réelle. En France le problème est différent. Si nous n'arrivons pas à pouvoir appliquer bientôt le Programme commun, c'en sera fini de l'expression occitane. Je sens déjà le recul. Moi qui ne parle pas l'Occitan, quand j'allais dans des réunions de cellules, j'étais gêné : les camarades des villages s'exprimaient souvent en patois. Aujourd'hui je n'en trouve plus : la télévision a tout liquidé. Notre combat, c'est de faire ressurgir ce que le régime actuel condamne à mort. Même si cela doit rester le patrimoine d'une poignée d'artistes et de gens d'avant-garde. Pour que la culture occitane redevienne un phénomène de masse, un changement politique est nécessaire. Cinquante ans de capitalisme, et la langue d'oc ne sera plus qu'un souvenir.

Réponse de la L.C.R. :

- L'Occitanisme et la Politique -

Les réponses de M. VERDIER. secrétaire fédéral du PCF, appellent deux questions supplémentaires et une remarque.

Première question : où est la nouveauté dans l'analyse de la revendication occitane par le PCF ? Voilà plusieurs années qu'il soutient l'action du Théâtre de la Carriera et qu'il organise les récitals de plusieurs chanteurs. Mais le voilà toujours arc-bouté sur ses dénonciations politiques et ses exclusives, s'estimant LE parti de la classe ouvrière, préférant nier les évidences et les courants qui échapent à son influence parmi les travailleurs et la jeunesse, plutôt que de considérer la réalité de leurs exigences, comme le font les PC portugais, espagnol, italien ou anglais. Sinon tous ceux qui veulent défaire la nation bourgeoise sont-ils "aberrants" et ceux qui rêvent d'une Occitanie libre des "bouffons". Peu importe de les convaincre qu'ils se trompent : il suffit de les ignorer, les frapper d'exclusives, au mieux leur donner la culture occitane en pâture. Cette culture là sert ainsi à tourner la difficulté politique que l'occitanisme représente pour le PCF. Empêtré dans ses apologies de la nation française, chantre d'un intérêt national soi-disant indifférent à l'intérêt du capital, le PCF n'a pas fait faire le moindre progrès à la réflexion contemporaine sur le dépérissement national des Etats capitalistes ou l'épanouissement politique des minorités en Europe occidentale. Mais la fédération de l'Hérault du PCF considère peut-être que le parti a déjà répondu. Dans un récent numéro des Cahiers Maurice Thorez consacré à " Nation et luttes de classes " court une exaltation de la nation française telle qu'elle est, dont le contenu devrait être récupéré simplement par la classe ouvrière. L'intérêt national français ne serait donc plus celui du capital. Valse et nouvelle révision du marxisme qui perd de vue la lutte des classes:

elle seule permet de comprendre la résurgence, l'histoire, le contenu social des aspirations régionales "particularistes". Mesurer celles-ci à l'aune des Etats-Nations contemporains n'arme pas le mouvement ouvrier pour qu'il en saisisse tous les ferments de subversion et les intègre dans son programme.

Se pose alors la deuxième question :

le PCF a-t-il écrit sa déclaration pour une " poignée d'artistes et de gens d'avant-garde " ? On peut craindre que oui et pour deux raisons : Verdier nie d'abord que la langue occitane soit toujours un instrument d'échange, de communication, de complicité, dans les campagnes par exemple. La télévision a tout tué, dit-il. Il nie ensuite le moindre rapport entre action culturelle et action politique, plus même : entre revendication sociale (" c'est l'affaire des syndicats nationaux pour les ouvriers ") et revendication politique (" c'est l'affaire des partis "). Cet émiettement de la lutte anti-capitaliste est certes la tactique générale du PCF sur tous les fronts. Mais sur la question occitane, elle manque singulièrement son objectif : c'est à dire répondre aux aspirations de la jeunesse et des travailleurs de la région qui cherchent le moyen d'en finir avec toutes les oppressions bourgeoises, à travers leurs luttes contre le chômage, la détérioration des conditions de travail, l'exode. Certains d'entre eux voient confusément dans l'occitanisme l'alternative globale à l'émiettement des luttes, à la répétition mécanique des grèves de 24 h, à l'épuisement des combattivités dans des journées d'action sans lendemain. Si l'occitanisme a toujours du succès c'est bien que cette voie apparait comme celle de la concentration de toutes les énergies contre l'Etat bourgeois, alors que l'Union de la Gauche s'obstine à n'ouvrir des perspectives politiques qu'au moment des consultations électorales et jamais à partir des grèves et des luttes de masse elles-mêmes (rappelons-nous la grève des PTT il y a un an et faisons le bilan de la journée du 5).

La remarque qu'inspire l'interview du secrétaire du PCF est donc la suivante : le PCF aborde aujourd'hui la question occitane mais dans des termes apolitiques. C'est que le PCF parlant "occitanie ne conçoit pas le faire en se situant sur le terrain du débat politique. Les mouvements occitans sont sommés de choisir : ou bien ils

seront des interlocuteurs culturels du P.C.F., admis à siéger dans des colloques, ou bien ils seront des mouvements politiques bannis et engloutis dans la trappe du gauchisme. Avec une assurance un peu surfaite, le P.C.F. rassure ses militants : le gauchisme ayant reculé (même chez les étudiants dit Verdier qui n'a pas du se promener beaucoup cette semaine dans les facs montpelliéraines en grève), la langue occitane n'étant plus massivement parlée, et des groupes culturels occitans étant politiquement et par ailleurs influencés par le PCF, l'occitanisme du parti a de fortes chances de rester un objet de recherche pour des sphères très fermées du parti, et de consommation culturelle pour un public plus large, celui des fêtes annuelles et des municipalités communistes.

Le vrai débat sur l'avenir, le contenu et la dynamique de la question occitane reste à ouvrir. Nous avons tenté d'y contribuer dès 1972 en disant pourquoi nous étions contre le recours aux thèmes de la colonisation intérieure. Nous nous efforçons de participer modestement aux très actuelles interrogations occitanes en publiant régulièrement les Cahiers Occitanie Rouge. Sans sectarisme ni opportunisme. Nous savons de ce débat une seule chose que le PCF fait encore mine d'ignorer : c'est qu'il est tout bonnement politique et que rien ne sert de le fuir.

Paul ALLIES,
Fédération Languedoc-Roussillon
de la Ligue Communiste Révolutionnaire

La réponse des Cahiers -

La parution dans Sud d'une interview de M. Verdier, secrétaire fédéral du PCF, laisse à penser que ce parti opère un tournant décisif sur la question de l'Occitanisme. A y voir de plus près, il ne semble pas qu'il en soit ainsi. En fait le PCF reprend l'ancestrale politique du felibrige qui consistait à isoler les aspirations régionales dans l'expression culturelle. Aujourd'hui, troupes de thé-

âtre et chanteurs sont invités à remplacer les groupes folkloriques. Mais les rapports entre l'action culturelle et l'action politique sont soigneusement évacués des préoccupations du PCF. Plus, il les justifie s'arrogeant le droit exclusif de " faire de la politique ". Il ne craint pas le ridicule en affirmant que " Volem Viure Al Païs " doit se contenter d'être un groupe culturel, digne alors de son soutien. Mais s'il arrivait aux gens (sic!) de V.V.A.P. de prendre au sérieux le sens politique général du nom de leur mouvement, ils se verraient aussitôt dénoncés par M. Verdier, moderne majoral roi de la " culture nationale populaire ". Le drame est que cette politique est la même que celle suivie par la Fédération Corse du PCF qui avant Aléria, exalta elle aussi le fonds culturel corse, ne voulant pas connaître la radicalisation du mouvement économiste, organisant ses propres journées culturelles en même temps que l'université d'été de Corte, pour aviver une stupide concurrence que déplorait tout le mouvement Corse. L'aboutissement de cet acharnement du PCF à amputer partout les questions culturelles de leur dimension politique n'a en rien empêché la persistance d'un mouvement régionaliste comme en Bretagne, ou sa croissance comme en Corse. Au contraire, dans des moments de vérité que connurent ces mouvements, le PCF fit preuve du pire des chauvinismes, se révélant comme le meilleur des nationalistes français, allant même jusqu'à oublier la défense la plus élémentaire des victimes de la repression bourgeoise.

Nous ne faisons pas confiance aux champions du cocorico et du tricolore qui préfèrent tendre la main à leur droite qu'à leur gauche et crient " vive la France " quand se battent durement ceux qui ne se reconnaissent plus dans la nation française. Nous savons, et M. Verdier aussi bien que nous, que les militants occitans se tournent de plus en plus vers le P.S. ou l'extrême-gauche, parce que le PCF est trop compromis dans sa rigide défense de l'Etat français. Au-delà des mots, c'est peut-être ce qui fait courir la Fdération de l'Hérault derrière l'occitanisme.

Ne bronzez pas idiots !

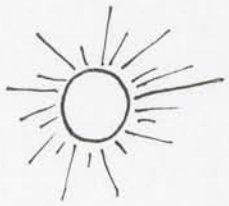

MIDI LIBRE s'occupe de vous.

Comme chacun le sait, les vacances, ce n'est pas politique.

Et, si comme le dit Sico Mancholt : "Le Languedoc-Roussillon doit être la cour de récréation de l'Europe", il était temps de se pencher un peu sur cette "intense activité culturelle" que constitue le "temps de loisir" dans la région de Montpellier. Pour cela, nous avons choisi une "grille de lecture", celle que nous offre le "Midi Libre".

Bien sûr, on aurait pu se contenter, déguisé en parasol, d'aller faire le tour des plages pour découvrir le "temps de vivre" où la lutte des classes est sensée disparaître sous les multiples crèmes à bronzer et où le PDG et l'OS "vibrent" au même tango des jeux inter-plages.

On aurait pu aussi vous parler de cet été "chaud " des maoistes en 1971, quand on eut découvert que sous les pavés "il y avait la plage". Si les vacances, c'est le "turbin en creux", c'est la même aliénation, la même hierarchie, la même intox qui matraquent sous le soleil.

Si les vacances c'est la Grosse-Motte et Palavase-les-Flots, c'est aussi tout un mode de vie qui apparaît, caricature de notre misère quotidienne. L'histoire que nous vous racontons, celle des vacances "méridionales" à travers le "Midi Libre", c'est l'histoire d'une dépossession, celle de la fête.

VOS VACANCES NOUS INTERESSENT !

Jusque dans les années 1960 "Midi Libre" se contentait de "témoigner" à sa manière de ce qui se passait dans les quartiers ou les villages de la région. Bien sûr la fête tend à disparaître et l'animation des quartiers s'étiole, passant des "communes libres" de la Libération aux minables patronages des curés et à leur "Etoile Bleue".

Mais, le tournant des anrées 60, c'est la prise en charge par les média de l'organisation des vacances, vaste univers de béton, de fric et de Guy Lux. "Midi Libre" est le fer de lance de cette "prise en charge".

1965 | "Midi Libre" ne se contente plus d'annoncer ce qui se passe, maintenant, il "crée" à votre place, pour vous.

Il inaugure une page quotidienne, spéciale "Midi Vacances". Pourquoi? il le dit lui-même et c'est suffisamment clair:

" Nous ménager une réserve à l'image de vos vacances, une plage et une page -cette page- isolée du reste du monde par un frisson d'écume, bronzée d'optimisme, ensol eillée d'un sourire, parfumée d'effluves marins, légère comme les anciens francs...Toute l'année durant, les journaux ont tenu compagnie à vos inquiétudes, grèves, syndicats, groupements, partis, ministères...cela ne vous a peut-être pas toujours intéressé, nous non plus. C'est pourquoi nous voulons nous faire, dès maintenant, les complices de vos plaisirs".

"Baignez-vous tranquilles, "ILS" veillent" titre "Midi Libre". "ILS", vous avez devinés, ce sont les CRS ! ceux de Jules MOCH sont oubliés (J. MOCH est actionnaire de "Midi Libre") et ceux de 68 ne font encore que s'entraîner.

Les photos de "Midi Libre", c'est la trilogie : "magnifiques filles", baigneurs aux gros biscoteaux et gosses le cul à l'air.

Il n'y a plus de "Bal du 14 Juillet", c'est devenu une "Grande Nuité dansante" et il y a deux pages pleines pour le défilé militaire, la "Grande revue des troupes".

La page "réservée aux femmes" qui s'appelait jusque là, et c'était tout un programme "Beauté et soucis de la femme" change pour s'intituler : "Pour vous, madame", mais elle garde -bien sûr- le même contenu. Les majorettes défilent le 14 Juillet!

"Midi Libre" ne faillit pas à sa mission de formation puisqu'il lance une grande enquête sur "faut-il aménager des plages privées ?" à côté d'une analyse fort profonde sur "ces barbus d'Amérique Latine" parmi lesquels "Castro, le Robin des Bois du marxisme" tient la vedette pour un jour. "Midi Libre" pousse hardiment la réflexion sur le "style de vie yé-yé se polit en vieillissant" et vous recommande les boîtes "élégant et distingué: la Licorne", "feutré et luxueux: le Brasilia-Club", "le temple yé-yé: la Potinière", et enfin "du jazz et des étudiants: la Chaumière".

Il organise vos vacances, vous forme et vous informe!

On ne parle que peu de la Grande Motte qui émerge à peine des sables mouvants.

1971 | "Midi Vacances" occupe maintenant deux pages. C'est rodé. Plus un espace de liberté, de solitude, de création. Tout passe par Midi Libre et ses acolytes. "Midi Libre" lance "Opération Vacances"

avec Radio-Andorre et la "Dépêche du Midi".C'est la tournée des "inter-plages" qui part le 11 Juillet avec un "car podium géant,merveille de confort technique",ce sont les vedettes,les "jeux,les fameux jeux d'opération-vacances richement dotés par les plus grandes marques nationales".

Les annonceurs : Akiléine,Cap D'Agde,Association pour la Propagande par le Vin,Cynar,Dédoril,Fina,le Pétrole Hann,le Pain Grillé Pelletier et William Saurin.Le cassoulet et le pétrole Hann dégoulinent à flot...

C'est aussi l'opération "Shopping-Vacances" ou "Shopping à gogo" qui est organisée avec le concours du "Comité Permanent des Manifestations Commerciales" de Montpellier:

" A l'initiative de cet organisme une animation "Midi Libre" est prévue à l'intention des vacanciers qui peuvent,s'ils sont astucieux et sportifs,empôcher des bons d'achat valables chez certains commerçants"

Et,tout ceci se fait sous le patronage de la "Mission Interministérielle pour l'Aménagement Touristique du Littoral Languedoc-Roussillon"; avec cette "Mission",est lancé le "grand concours" : "Littoral An I".

Vous n'êtes plus créateur,vous êtes le "pion de la marée humaine pour "notre" vedette Eddy Mitchell",vous êtes celui de "pour les jeux:encore et toujours,la foule !".

Le 13 Juillet 1971,à 22 heures très précises,la Police Nationale entame le "Sambre et Meuse".

Il y a encore un "bal sur l'oeuf" à Montpellier."Midi Libre" consacre toujours deux pages au défilé militaire ; c'était encore du temps de Pompidou.Il organise aussi son "IIIème Grand Prix de Pétanque".

Vous ne risquez pas d'oublier votre formation permanente."Midi Libre" rend compte de la grande enquête des étudiants de 3ème année des "Méthodes des Sciences Sociales" de la Fac de Droit qui sont allés poser les très intelligentes questions formulées par leur professeur : les "vacances sont-elles pour vous une nécessité,un temps de repos ou une évasion ?" (les autres,moins fort!) et qui concluent en toute scientificité,puisque les sondés le disent,que 86,5% des montpélliérains préfèrent les vacances individuelles,que 25% d'entre eux dépensent entre 2000 et 5000 F pour leurs vacances,et qu'ils vont...en Espagne ! Merde alors,et notre Littoral ?

"Midi Libre" est "scientifiquement" perplexe :"En réalité il paraît bien difficile de dissocier le repos et l'évasion qui sont complémentaires".

Noyé dans tout cela,mention est faite des "festivals",fugitif passage du "Grand Magic Circus" qui a failli être vu et entendu par "M-L".

Cette année là,Madame Soleil donne des consultations gratuites à Port Leucate.

1971 | SOUS LES PAVES, LA PLAGE !
SUR LA PLAGE, LES C.R.S. !

Le 3 Août, "Midi Libre" annonce "des jeunes veulent faire vivre un "village sauvage" à Palavas". Il présente l'initiative du F.L.J. (Front de Libération de la Jeunsse) -une fête sauvage près de Maguelone- de manière plutôt sympathique : "avec de la compréhension, on peut éviter les heurts, cela suppose une discipline individuelle et collective".

Le 4 Août, le virage est amorcé.

En 1° page on peut lire : "Maguelone n'est pas Katmandou : les hippies du village sauvage à la recherche de la liberté ont rencontré les interdits". "Midi Libre" parlera d'une "sorte d'Abbaye de Thélème", de "300 jeunes sur la terre promise et contestée".

On lit aussi

" Le village sauvage se dispose aussi à organiser (tout de même) une expérience de vie communautaire, rassemblant des visages hirsutes, des corps au besoin dénudés et des esprits contestataires".

A côté des articles, une photo intitulée : "Le photographe, la belle et la moto" !

La nuit du 4 Août, ce n'est plus l'abolition des privilèges, mais la charge, les défense des vacances légales, celles du caping organisé. Derrière chaque tente un CRS veille !

Le 5 Août, "Midi Libre" écrit :

"La chasse aux hippies de Magulone a dégénéré en violente échauffourée semant panique et désordre dans le camping de Palavas" et en légende d' une photo : "Les hippies ont déjà envahi le camping".

Il se déchaîne sous la plume haineuse de "Monsieur" Didry:

"De quoi veulent-ils donc se libérer ces jeunes qui ne sont ni occupés, ni asservis, ni menacés de déportation ou encore de travail obligatoire...ils refusent cette société dont ils vivent, dont ils sont très souvent des fils favorisés...leur justice sociale, c'est celle d'une récupération sur une richesse qu'ils n'ont pas contribué à créer".

Sus aux jeunes! A mort!

Une fille, c'est la minette bronzée qu'on photographie avant de la tripoter, un mec, c'est le "barreur" de la Grande-Motte. Les autres ce sont des salopes ou des camés.

Et pendant ce temps-là, Manitas de Plata rassemble pour un "Méchoui monstre" 500 convives et 15 moutons...

Heureusement que les flics ont déporté (et relaché) sur le Larzac quelques uns de ces jeunes (qui sont redéscendus en stop plus vite que les estafettes qui les avaient monté !). La couleur était annoncée dès le 3 Août: "La police a commencé à patrouiller et à vérifier des identités".

Giret, maire R-I de Palavas écrit froidement: "nous n'avons jamais refusé d'accueillir les jeunes".

1974 Tout est dans l'ordre depuis longtemps.

Sous la rubrique "la face cachée des C.R.S.", on peut lire:

"Un contôle de routine; elle n'avait pas de pièces d'identité, l'adolescente sera fichée puis ramenée chez ses parents"

C'est le XXIIIème Trophée Midi Libre pour les manades.

On ne dansera plus jamais sur l'Oeuf de Montpellier. On y construit déjà le Parking. Aujourd hui, la dalle supérieure "ne peut supporter des mouvements de foule". D'ailleurs, il n'y a plus d'Ouef. Et puis, on n'a plus tellement envie de faire la fête. La "Grande Nuité Dansante" a émigré aux Arceaaux, elle y a perdu ses "lampions" dixit "M-L".

Cette année, c'est pas l'enthousiasme. Bien sûr on a Giscard (mais M-L avait fait campagne pour Chaban). "Midi Libre" est morose, malgré ses "sourires d'une nuit d'été" et ses "petits potins de la Grande Motte". "Midi Vacances" n'a qu'une page...et même pour le défilé du 14 Juillet "peu de spectateurs pour peu de troupes". Il n'y a même pas d'opération-vacances.

C'est la crise.

C'est la routine.

1976 L'hébdo estival "Hérault-Tribune" du Cap d'Agde vient de passer un accord d'exclusivité avec le "Midi Libre", son propriétaire, conseiller municipal de Toulouse (majorité) avait envisagé un accord avec la Dépêche.

-Mais c'est ma zone de diffusion, ça Monsieur!

"Midi Libre" a gagné et emporté l'accord.

La femme d'un promoteur de Perpignan crérait un hebdo commun à Port Leucate et à Port Barcarès.

Maintenant, les stations s'animent toutes seules. Leurs gentils PDG promoteurs se font animateurs! Et notre "amusement Midi-Libre" alors ?

Le 3 Juin 76, "Midi Libre" publie une "longue et intéressante lettre" on y lit:

"La fête du village à lieu chaque année le même jour, à la même heure. Il faut donc surveiller les routes menant au village qui est en fête, arrêter toutes les voitures de jeunes et faire des contrôles et des fouilles systématiques. Il faut contrôler toutes ces voitures à l'arrivée dans le village, au départ du village...Aurait-on peur d'agir la nuit ? Il est temps de mettre en place une équipe importante de policiers et de CRS spécialistes dans la repression du banditisme de façons à assurer une surveillance nocturne de nos routes et de sévir en tout état de cause".

Tout se passe normalement.

Alain MARCHAND

La nova canço rossellonesa

La " nova canço " catalane est née outre-Pyrénées ; son audience internationale est d'ailleurs le fait de la solidarité anti franquiste. Mais depuis quelques années existe en Catalogne Nord une " nova canço rossellonesa " qui puise son inspiration dans les problèmes spécifiques d'une Catalogne "française" qui partage avec l'Occitanie les problèmes de " colonialisme intérieur ", c'est à dire du sous-développement planifié par le capitalisme moderne : la liquidation de l'agriculture traditionnelle, l'exode massif des jeunes qui ne trouvent d'emploi que comme CRS ou parachutiste , la " vocation touristique " substituée à toute perspective de développement industriel, l'aménagement des territoires qui aboutit au déménagement des indigènes, etc...

Cette " nova canço " est surtout représentée par deux groupes, qui sont d'ailleurs nés d'un même noyau initial : le Grup Guilhem de Cabestany (du nom d'un troubadour médiéval) et, depuis peu, l'Agram (= le chiendent).

Ce dernier groupe s'est fait connaître par un spectacle déjà présenté à Perpignan et dans de nombreux villages roussillonnais : " Historia d'en Pep ". De nombreuses chansons s'y organisent autour d'un scénario très simple, occasion d'aborder tous les problèmes du pays.

C'est (je traduis) " l'histoire de Pep qui est descendu de la montagne à la plaine pour y chercher du travail. Pep était d'une famille de paysans, mais lui-même ne pouvait l'être. Aujourd'hui dans ces montagnes les gens ne gagnent guère leur vie. Il commença par aller à l'école de son petit village. Mais pour continuer il fallait descendre à Perpignan. Et une fois ses études achevées, vous comprenez bien qu'il n'était pas question de revenir à la montagne.

Quel emploi y aurait-il trouvé ? Tout le monde lui disait de partir, de faire comme les autres jeunes qui s'en allaient. Lui, il voulait rester chez lui, il voulait vivre au pays de ses aïeux. C'est pourquoi il décida de rester à la plaine et de chercher du travail ...".

Ainsi commencent les pérégrinations de Pep qui, de village en village, découvre la misère d'une plaine que les montagnards croient si riche, la ruine d'activités traditionnelles que le grand capital sacrifie avec la complicité des notables locaux.

Un bel exemple : Port-Barcarès, célèbre par le bateau ensablé qui fait office de Casino, avec la bénédiction du Sénateur Pams, vice président des radicaux de gauche (et membre de la majorité de droite au Conseil Général des P.O.).

La chanson, comme le bateau, s'appelle "Lydia" :

" Els pescaires del Barcarès
tenen la barca sus la sorra
els pescaires del Barcarès
ja no podran pescar mai més ...

Han escoltat el senyor Pams
que'ls hi duria la fortuna
han escoltat el senyor Pams
fins i tot hi han deixat els hams

Es creien prou espavilats
per esquilar tots els turistes
ara són els espavilats,
lligats dins els seus propis filats

Refrain

Lydià, Lydià, Lydià
l'idiota, l'idiota
Lydià, Lydià, Lydià
l'idiota, l'idiota !

Els pescaires del Barcarès
quan pescaven al clar de lluna
no sabien la seva fortuna,
ara són esclaus dels diners ".

Et d'expérience en expérience, c'est une conscience politique qui naît et se développe, conscience d'une situation semi-coloniale, fondée sur la logique de l'exploitation capitaliste, et tout d'abord subie sans résistance, sous l'effet d'un aveuglement idéologique savamment entretenu :

" Nostra patria s'esbocina,
i nosaltres covards
deixen perpetrar l'esbocinament
sense lluita
sense lluita ..."

Le spectacle s'achève sur un appel à la résistance :

" Fins si perdia tots els medis d'existir,
fins si venia la meva roba i el meu llit,
fins si em feia portafeixos o mordisser,
cercant la meva grana dins les baballes de les bestres
fins si queia nu i afamat
Sapiga-ho, enemic del sol,
no transigiré mai,
i fins al darre bàtec del meu cor,
jo resistiré ! ".

Résistance que symbolise cette herbe dont le groupe a adpté le nom, " cette herbe qui pénètre au coeur de la terre et qu'on a du mal à arracher, l'Agram! ... l' Agram ! ... l'Agram ! ".

J'ai seulement voulu donner une idée de ce spectacle, qu'il n' est guère possible de résumer, mais dont le texte a été publié par une excellente revue de culture populaire " Terra nostra " (Revue catalane scolaire, CES de Prades). Cette même revue qui avait déjà publié un disque de chansons populaires catalanes, public également " Historia d'en Pep " sous forme d'un disque, complétant ainsi la publication du texte dans son nº 21 (signalons par la même occasion quelques numéros récents de cette revue : le nº 19, consacré à la " nova cançó catalana "; le nº 18, " l'agriculture catalane ", accablant dossier statistique sur la liquidation de l'agriculture en Catalogne Nord).

J.L. P.

Se battre pour l'enseignement de l'oc :

COMMENT ?

Avem recebut dos articles dins la vista d'un ensenhament de l'occitan a l'escòla. Lo primier s'es fach del temps de las caumas de l'universitat de Nice. Vèsem dins los facultats occitanes los estudians aver una reflecion dessus lòs problems de l'ensenhament de las lengas etnicas, las culturas minoritaris,l'istoria d'un païs (aquela istoria qu'es oblidada d'ancer l'istoria de la França centralisada) e a l'ora d'ara las revendications regionalistas.

Dins d'acampadas i a agut de parlufièras, a Montpelhier, Tolosa... dessus la viticultura, l'Occitania. De Nice ven aquel texte consacrat a l'ensenhament. Fa un resumat de situacion actuala, la critica de las propositions de lei que venon tan del costat de la majoritat que de l'opposition reformista. Una causa a dire. Aquel demanda que l'occitan, lo corse, lo breton... totas las lengas etnicas aguésson la meteissa egalitat que las lengas estrangeras. Oc volèm ben que l'occitan coma l'ingles, l'alèmand... sia ensenhat en primera or seconda lenga, mas cal dire que l'occitan es la lenga dels païsans e dels proletaris d'aici, e amb aquel titre representa tot un biais de viure. Pr' aquò den aver un autra titre qu'aquellas lengas. Es la lenga del poble que trabalha, lucha contra lo capitalisme que fa crebar nostre païs. L'occitan den estre ensenhat coma lo francès, a costa d'aquel. A l'ora d'ara volem que se far un ensenhament d'egalitat amb lo francimano.

Lo second texta se va estre una réponsa a l'article del cercle des estudians de Montpelhier. Oc tanben ! Mas es mai qu'aquà. Es un testimoni d'omes e de femnas que trabalhon cada jorn dins l'escòla capitalista e ensajan de far un autra ensenhament dins la vista de Freinet ligat a la vida de cada jorn. Lo que a fach l'article, l'a dich a la fin. Avèm fach aquel un pauc trop dins la théorica, demandem a los que ensenhan l'occitan de nos parlar de lor trabalh concret, de la lenga coma fenestra sus la vida d'aici. Es un invitacion a la parlicada amb totes los professors, institutors contra l'ideologia de l'escòla capitalista, contre l'istoria facha a Paris, l'istoria borgesa per que joves tornesson trabar una identitat, per n'en far d'òmes articas, revolutionaris de deman, cal se batre dès ara pr'amor devèm començar a l'esc'ola primera se volèm un jorn sauvar la lengà, instrument de comunicacions, de cultura populari.

I - AUSSAR LA BANDIERA E PILHAR LA BARRA.

A l'heure où le gouvernement de l'Etat bourgeois français promulgue de minces " dispositions en faveur de l'enseignement des cultures locales " et où ses soutien et opposition parlementaires avancent des propositions de loi imprécises ou dérisoires, il importe de réaffirmer très clairement nos revendications concernant la place des langues autochtones dans l'enseignement public secondaire et supérieur.

Les mesures gouvernementales de Décembre 1975 ne visent qu'à la majoration des " contongents d'heures d'activités dirigées ", seul cadre que connaisse actuellement l'enseignement des langues autochtones dans le premier cycle du secondaire, et à l'extension à tous les baccalauréats de " l'épreuve facultative de langue régionale".

La proposition de loi du Sénateur centriste Jean Francou, si elle parle " d'enseignement des langues et cultures régionales (...) assuré (...) à tous les niveaux d'études (...) à l'égal de celui des autres langues " ne précise rien quant à la formation des maîtres du secondaire et se borne sur ce point d'importance à des formules sans contenu défini, évoquant simplement " des enseignants volontaires ayant reçu une formation appropriée et dotés de titres nécessaires " (art. 2) et " une formation pédagogique adéquate " (art. 6).

La proposition de loi du député socialiste Louis Le Pensec tendrait à faire enseigner la langue autochtone dans le secondaire par des professeurs certifiés en Lettres Modernes ou en une langue vivante étrangère et ayant présenté à leur C.A.P.E.S. une " épreuve à option spéciale " de " langue et culture minoritaires " (art. 8). En bref, il s'agit ici de faire enseigner l'occitan comme matière de second ordre par des maîtres dont la matière principale serait le français, l'italien, l'espagnol, etc.

Face à ces diverses menées qui trouvent dans nos pays leurs thuriféraires imbéciles ou complices, il faut graver les positions revendicatives sur lesquelles nous ne céderons rien.

Nous réclamons l'élévation des langues autochtones à un rang

d'égalité scolaire et universitaire avec les langues étrangères. En clair, l'occitan doit avoir le même statut que l'anglais, l'espagnol et le russe. Ceci implique que la langue autochtone soit enseignée dans le secondaire en tant que première et en tant que seconde langue vivante, avec le nombre d'heures d'enseignement et la place aux examens dévolus jusqu'à présent à la première et à la seconde langues vivantes étrangères ; et, quant, à la formation des maîtres en Facultés des Lettres, la création des mêmes diplômes nationaux (DEUG, licence denseignement, maîtrise, doctorat de 3º cycle) et des mêmes concours d'Etat (I.P.E.S., C.A.P.E.S., Agrégation) que pour les langues vivantes étrangères.

Langues autochtones enseignées à égalité avec les langues vivantes étrangères

Même formation des maîtres assurée par la seule Université

Abrogation de la circulaire Guichard du 17 Novembre 1969 rendant facultatif l'enseignement d'une deuxième langue vivante dans le secondaire

Pour la formation des professeurs d'enseignement général, création de sections Lettres Modernes et une langue vivante autochtone

Non à la proposition Le Pensec et à tout projet ou proposition de loi se situant en-deça de ces revendications.

Nice, le 14 Janvier 1976.

Comité de Mobilisation de l'U.E.R.
Lettres & Sciences Humaines de Nice.

II - L'Oc a l'escola :

DOBRIR LOS UELHS E PARLAR

" Faire de l'occitan ara dins l'escola capitalista ne deu pas estre talament facile ", vaqui la conclusion del texte del Cercle Occitan dels Estudians de Montpelhier. De segur es pas facile, que gairebon tot demora a faire ...

Pasmens l'Haby ven encara d'escriure de textes sus l'ensenhament de las lengas e de las culturas minoritarias : qui fara los cor-

ses ? De tipes nomenats per de monde qu'an jamai res fait per l'Oc e sens cap de dreit d'agach dels organismes occitans (IEO, CNEO...); e se parla d'aquel ensenhament lo ministre es per lo normalisar, lo gardar virat cap al passat e per salvar " le patrimoine culturel de la France ". Se cal se batre per que las oras d'occitan siaguen integradas dins los emplegs del temps (e pas mai " un luxe pels privilegiats de l'ensenhament "), se cal veire qu'unas revendicacions avançar, nos cal tanben ! Nos plaçar sus un autre terrenc : lo de nostra pratica pedagogica de cada jorn. Aquo manca al texte dels estudians que balhava pas cap de perspectiva de trabalh concret.

En primier, l'occitan es pas solament una lenga : es tanben una cultura, una istoria, un biais de viure e es tot aquo que deu dintrar dins l'escola. Praquo nos consideram coma d'occitans (o d'occitanistes) qu'ensenhan. La question de " faire de l'occitan " es pas bona ; s'agis pas de crear una matiera de mai plan catalogada amb son programe e son nombre d'oras e tot e tot ... Nos acontentam d'ensenhar en dobrissent l'escola sus la vida d'aici (e donc occitana). Fasem d'aquela vida, de ço que sabon e concisson encara de la lenga e de la cultura nostra los mainatges, lo punt de despart de nostre ensenhament (e pas en partissent solament de la lenga - qu'es pas una composanta - coma lo prepausa lo texte paregut dins lo nº 3 dels C.O.R.). E atal lo monde occitan pel biais d'enquistas, de trabalhs sus la contrada onte vivem dintra dins l'escola. Avem quicom d'autre a dire e a mostrar que ço que se trapa dins los libres oficials et exagonals. Montsegur, los camisards, las comunas, 1907, aquela permanencia contra lo poder e l'arbitrari dins las lutas dels occitans cal plan ne parlar. Avem a fargar una istoria populara e pas faire una istoria occitana " a la francesa " amb una Occitania de " nos ancêtres, les Gaulois " e sos grands omes ambe los Ramon de Tolosa dins lo rotle de Sant Lois. Nostres libres son lo monde d'aici, lor vida, lors lutas, los documents d'istoria locala (a confrontar a l'istoria oficiala), las cançons popularas (del bofer a la " marselhasa dels vinhairons "), los contes... Cal pas esperar la societat socialista de deman per faire un ensenhament occitan. Se pot començar tre ara, e faire que los drolles se prenon en carga e gaitan lo monde d'un biais critic.

Draissar s'emprimir los drolles que se pot faire de las classas un luoc de confrontacion de culturas (oc, espanhola, portuguesa, arabe...) per dire qu'e pot pas esser question d'establir una ierarquia de la lengas o de las culturas.

Nos fasem pas cap d'illusions sus la possibilitat de cambiar la societat en cambiant l'escola o lo contengut de nostre ensenhament : mas nos cal presentar lo monde ambe nostres uelhs d'occitans.

Nos cal estudiar, analisar nostra lenga, nostra isoria, nostre passat per los mestre al servici de la vida e de las lutas de uei al costat dels obriers e dels vinhairons per ajudar a faire las causidas de deman e a bastir un monde autre ont decidarem de nostre devenir en omes, femnas, trablhaires d'aici e de la Terra tota.

Mas abans d'en arribal aqui, disem cadun ont es, a son nivel pot faire quicom per la lenga e la cultura occitanas : sufis de dobrir los uelhs e de parlar e de daissar parlar e s'emprimir los escolans, los licens ...

VIURE A L'ESCOLA

(Commission Oc del grop audens
Escola Moderna-Pedagogia Freinet).

Viure a l'escola : lo nº: 5 F (16 p. offset) a comandar a Andrieu DENAT - escola publica - VILLEGAILHENC - 11600-CONQUES/ ORBIEL - CCP 2167-13 Montpellier

---

LIBRES

- actualité des parutions -

★ Es paregut dins lo pichot classic occitan una " antologia deis escrivans sociaus provençaus " amb una introduccion e de notas per Claudi Borsòtti. Los textes d'aquesta antologia son de troces causits d'obras d'obriers marselhes.

★ Amb la parucion del primier armonac, en 1855, la classa obriera commenca a esser en tant que classa en Occitania. Marselha e la Provença an conegut una commencança d'industrializacion cap a 1830. Mas encara i a ges d'entrepresas importantas : los talhiers son pichots, subretot familhaus. Lo companhonatge tem encara una grossa placa. La Provenca es sul camin del tour de França e i a una ligason amb los trabalhadors franchimands. Los trabalhadors marselhes venon de la campanha, se sevisson dels tecnicas de trabalh dau passat dins una organizacion corporativa.

Se compren aquo que son plan souvent traditionalistas e religios. Pasmens, i a una evolucion dins la annadas abans lo second emperi :

- las societats de secors mutats permeton de vivar l'interdiccion del associacions ;
- los trabalhadores de Marselha se rescampan dins un cercle literari : " l'Athénée ouvrier ".

Es dins aquestas associacions qu'acomencan a escriure los poetas-obriers, mas encara dins aquestas que se fagara l'esperit socialista e respublican.

Mas l'idea socialista demora utopica. Es encara un socialisme umanitari, crestian que pensa que la justicia sociala vendra d' una educacion melhora que menara los rics a ajudar los pauvres.

La revolucion de 1848 sera un cambiament fous dins la mentalitat obriera. Es l'intrada del trabalhadors dins la vida politica : los clubs se mutiplican, pariers per lo jornaus. Puic, amb lo cop d'Estat de Louis Napoléon Bonaparte, es tota la Provença que pren las armas per sostenir la respublica. La concienca de la classa obriera va creisser amb lo desvelopament de l'industria.

Las influencas de Proud'hom e Bakounine son grandas, Marx es pas conegut. Quora es fondada, en 1864, l'Associacion Internationala dels trabalhadors, Marselha ven leu un grand centre de la conscienca obriera, e i a en 1871, 4500 socis. La Provença blanca, tradicionala, e catholica vira al rotge : lo 23 de Març 1871 la commuuna de Marselha es proclamada, duran fins al 4 d'Abriu.

Aprep la reprecion "Versaillaise", jos la IIIº respublica, als elleccions de 1895, sus cinc deputats del Partit Obrier Frances, las Bocas-dan-Rôse ne donan dos, Antida Boier et Clovis Uges. Son deputats e mai ecrivans provençaus qu'emplegan l'occitan.

L'Antologia dels escrivans sociaus provencaus s'arresta en 1914.

1864-1914 : es la primiera e la seconda internationala. Es la formacion d'una organizacion obriera que luchara contra lo capitalisme, per lo socialisme. Mas amb la guerra de 1914, mostrara sas limitas aquesta organizacion.

Dins son introduccion, Barsoti mostra l'evolucion de la concienca occitana dins l'incastra d'aquesta concienca obriera que s'avisa dins la lucha dels classas.

L'exodi rural, de Provença nauta vers la Provença bassa, s'accelera. Dins Marselha arriban de trabalhadors de pertot : la villa va creisser. Marselha passa de 195000 abitants en 1851 à 650000 en 1914. Mas la condicion obriera demòra dificila : n'i a pas que los patrons per tirar profiech de l'industrializacion !

Mas encara, i a dos Provença : una provença rurala aquesta sera al felibritge (Avinhon) e una provença industriala, aquesta seral als escrivans sociaus (Marselha). La literatura sociala provencala es lo fach de la vila. Vengut generalament de la campanha, asquesta literatura es la naissença d'una concienca de classa dins lo passatge als rapports capitalistas de produccion, dins los centres industrializats.

Marselha sera lo centre de la literatura sociala occitana del segle XIX. La quantitat de poemas, libres, jornaus es estonanta.

Lo felibritge amb Mistral avia una granda renommenada, e representaba una polit organizacion. Los escrivans marselhes, pasmens un temps felibrencs, mas escrivant una literatura sociala , foguèron dins una mai granda contradiccion : o cabussar dins l'estetisme felibrenc e la literatura d'armanac, o quitar lo felibritge.

Fin finala, una majoritat refuseron d'intrada al felibritge o lo quiteron leu, leu.

Aquesta " antologia dels escrivans sociaus provencaus " rescampa de troces causits d'obra literara d'obriers.

Nos mostra que la lenga nostra es pas solament una lenga d'un mond vielh, que la literatura occitana del segle XIX n'es pas que rescampat dins las armanacs felibrencs, ont se canta una pichota patrio mistica luènh-luènh fora de la lucha de classas.

Los poemas d'aquesta antologia son una votz, una crida vengut del segle passat, mas mai encara l'esper d'omnesque en an prou d' aver l'esquina plegada d'omme per que los mots d'umanisme e de libertat volon dire quicom, d'ommes cridant " la sostendrem la sociala ".

Cahiers Occitanie Rouge

ATTENTION - NOUVELLE ADRESSE :

34, Rue de l'Université
34000 - MONTPELLIER
Tél. : 72.95.37

la brèche

une librairie différente, une librairie critique

34, rue de l'Université - montpellier

organise, le VENDREDI 25 JUIN à 21 h ,
dans l'amphi A de la faculté de Droit (Montpellier)
un important débat sur :

Marxisme et Erreur :

de Lyssenko à Soljenitsyne.

avec
- D. LECOURT ("Lyssenko", ed. Maspéro préface L. ALTHUSSER)
- D. BENSAÏD (" La révolution et le pouvoir " ed. Stock)
- R. DEBRAY (" la critique des armes" Le seuil - Maspéro)

depuis le 15 MARS

ROUGE est quotidien

1 f 50

dans tous les kiosques

UN JOURNAL PARTISAN
UNE TRIBUNE DE DEBATS
UN OUTIL POUR LES LUTTES

pour toute collaboration :

écrire à : J.F. GARIDOU,
6, rue Levat
34000 - Montpellier.

Directeur de publication : Paul ALLIES